LE PALAIS

DE LA

LÉGION D'HONNEUR

ANCIEN HOTEL DE SALM

DÉPENSES ET MÉMOIRES

RELATIFS A SA CONSTRUCTION ET A SA DÉCORATION

LES SCULPTEURS

MOITTE, ROLAND ET BOQUET

ÉTUDE PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE PRINCE FRÉDÉRIC DE SALM-KYRBOURG

PAR

H. THIRION



VERSAILLES

L. BERNARD, ÉDITEUR

9, RUE DE SATORY

1883

LE PALAIS
DE LA
LÉGION D'HONNEUR



Héliog. Dujardin. Imp. A. Quantin.

PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR (FAÇADE SUR LA SEINE)

LE PALAIS

DE LA

LÉGION D'HONNEUR

ANCIEN HOTEL DE SALM

DÉPENSES ET MÉMOIRES

RELATIFS A SA CONSTRUCTION ET A SA DÉCORATION

LES SCULPTEURS

MOITTE, ROLAND ET BOQUET

ÉTUDE PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE PRINCE FRÉDÉRIC DE SALM-KYRBOURG

PAR

H. THIRION



VERSAILLES

L. BERNARD, ÉDITEUR

9, RUE DE SATORY

1883

PRÉFACE

C'est en voulant réunir les documents nécessaires à une biographie du sculpteur Clodion que nous avons trouvé, dans les cartons des Archives nationales, une suite de pièces intéressantes ayant trait à la construction de l'ancien hôtel de Salm, aujourd'hui Palais de la Légion d'honneur. *Il nous a paru curieux, en un moment où l'on édifie dans Paris tant d'hôtels et d'immeubles nouveaux, de montrer, d'après des mémoires fort détaillés, quelle pouvait être la dépense, tant de la bâtisse que de la décoration extérieure et intérieure d'une semblable résidence, à la fin du* XVIII[e] *siècle. Nous faisons précéder cette notice d'une étude sur le premier propriétaire de ce palais. On trouverait difficilement d'ailleurs, dans l'histoire des derniers temps de la monarchie, une figure moins connue que*

celle du prince de Salm, qui ait donné lieu à plus de légendes, et l'on écrirait un volume plein de détails curieux en se contentant de reprendre seulement et de réfuter toutes les calomnies qui ont été débitées sur son compte.

Quelques pages sont également consacrées ici à l'œuvre artistique des sculpteurs Moitte, Roland, Boquet. Quant au charmant artiste Clodion, le créateur de tant de sujets gracieux qui ornent aujourd'hui nos salons, on lui attribuait à tort une part de quelque importance dans la décoration de l'hôtel de Salm; mais le nombre des bons ouvrages qu'il a produits est assez considérable pour que sa renommée n'en soit pas amoindrie.

I

LE PRINCE FRÉDÉRIC DE SALM-KYRBOURG

Frédéric-Othon-François-Christian-Philippe-Henri, prince de Salm-Kyrbourg ou Kyrburg, wildgrave de d'Haunn, rhingrave de Stein, landgrave d'entre Moselle et Rhin, membre du conseil du Saint-Empire, prince de Hornes et d'Obrisque, grand d'Espagne de première classe, naquit à Limbourg, dans le duché du même nom, le 13 mai 1745[1]. Il était le premier fils et second enfant issu de l'union contractée, le 12 août 1742, entre Philippe-Joseph[2], prince de Salm-Kyrburg, chambellan ordinaire de l'impératrice-reine, alors âgé de trente-trois ans, et Marie-Thérèse-Jeanne de

1. I. — *Almanach royal.*
II. — Busching. *Neue Erdebeschreibung,* 3e partie, t. Ier, p. 1190-1191.
III. — Firmin-Didot. *Dictionnaire biographique.*
IV. — Warrentrapp. *Neues Genealogische Reichs-und Staats-Handbuch* 1782. Francfort.
V. — Joanne. *Guide des Vosges.*
VI. — Durival. *Histoire de Lorraine,* 1774.
VII. — Dom Calmet. *Biographie de Lorraine.*
2. Né le 21 juillet 1709.

Hornes, fille du prince Maximilien-Emmanuel de Hornes[1] et d'Obrisque, grand d'Espagne, de l'illustre famille des comtes de Hornes. La mort de Philippe-Joseph (9 juin 1779), suivie bientôt après de celle de Marie-Thérèse de Hornes-Salm, mit le prince Frédéric en possession des titres que nous venons d'énumérer, d'une partie des biens qui composaient l'important héritage des rhingraves, et de quelques débris des possessions des anciens comtes d'Ober-Salm[2].

1. Hornes, Hoorn ou Horn.

2. Voici la suite généalogique qui rattachait le prince Frédéric à la maison des rhingraves.

La maison illustre et considérable des rhingraves a produit de grands personnages et formé plusieurs branches.

Rheingraf, en allemand, signifie comtes du Rhin.

Ces seigneurs descendent d'une même tige que les wildgraf (comtes forestiers). Ils ont, par les femmes, hérité de ces derniers dans le xve siècle. Dès le viiie il y avait des rhingraves.

Philippe Rhingrave se signala dans les guerres de Hongrie, sous Henri l'Oiseleur, en 935. — Werner, autre Rhingrave, servit dans les guerres d'Italie, en 1153, sous Frédéric Barberousse.

La généalogie de ces seigneurs ne commence qu'à :

Jean Rhingrave Ier du nom, † 1338.

Philippe-François, son descendant, né 1518, † 1561, au huitième degré, épousa Marie-Egyptienne, comtesse d'Oettingen, dont entre autres enfants :

I. — Frédéric qui suit.

II. — Jean-Christophe, auteur de la branche de Grumbach.

III. — Rodolphe-Henri, auteur de la branche de d'Haunn.

Frédéric Rhingrave, né en 1547, † 1610, laissa entre autres enfants :

I. — Philippe-Othon qui suit.

II. — Frédéric, auteur des seigneurs de Neuvillers

Branche des princes de Salm.

Philippe-Othon se signala dans la guerre et dans la paix par les services rendus aux empereurs Rodolphe-Mathias et Ferdinand II, et il mérita, en 1623, d'être mis au rang des princes de l'Empire, avec les mêmes privilèges que tous ceux de sa postérité qui posséderaient le comté de Salm. Il est la tige des princes de Salm et mourut en 1634. Il avait épousé Christine de Croy, † 1694, dont :

Léopold-Philippe-Charles, qui fut admis à la Diète en 1654 avec voix et séance

La grandeur et la distinction de ses alliances [1],

dans le collège des princes et mourut en 1663. Il avait épousé Marie-Anne de Bronchorst, † 16 octobre 1660, dont :

Charles-Théodore, 27 juillet 1645, dont le mariage acquit à ses descendants des prétentions sur la couronne de la Grande-Bretagne et sur le duché de Montferrat, † 10 novembre 1710. Il avait épousé : 1° Godefrede-Marie-Anne de Gelchen, † 2 novembre 1667 ; — 2° Louise-Marie de Bavière, † 11 mars 1679, fille d'Édouard, comte palatin, et d'Anne de Gonzague.

Du deuxième lit vint :

Louis-Othon, prince du premier Empire romain et de Salm, rhingrave de Stein, comte forestier de d'Haunn et Kyrbourg. Né 24 octobre 1674, † 28 novembre 1738. Il avait épousé, 20 juillet 1700, Albertine-Jeanne, princesse de Nassau-Hadamar, † 11 juin 1716, dont :

I. — Dorothée-Françoise-Agnès, † 25 janvier 1751, mariée 25 mars 1719 à Nicolas-Léopold, prince de Salm.

II. — Élisabeth-Alexandrine-Charlotte, † 27 décembre 1739, mariée à Claude Lamoral, prince de Ligne.

III. — Christine-Anne-Louise-Oswaldine, † 19 août 1775, mariée : 1° à Joseph, prince héréditaire de Hesse-Rheinfels-Rothembourg ; 2° 12 juin 1753, à Nicolas-Léopold, prince de Salm, déjà cité.

Branche des seigneurs de Neuvillers ou Neubourg.

Frédéric, deuxième fils de Frédéric Rhingrave, † 25 janvier 1673, laissa Charles-Florent Rhingrave, † 4 septembre 1673, qui avait épousé Marie-Gabrielle de Lalain, dont :

Guillaume Florent, continuateur de la branche de Neuvillers, et Henri-Gabriel-Joseph, auteur de la branche de Salm-Kyrbourg.

Branche de Salm-Kyrbourg.

Henri-Gabriel-Joseph, Wild et Rhingrave, fils puîné de Charles-Florent, Rhingrave de la branche de Neuvillers, 21 juin 1674, † 15 octobre 1716, avait épousé Marie-Thérèse de Croy, † 18 juin 1713, dont :

I. — Jean-Dominique-Albert-Philippe-Joseph, 19 juillet 1708, prince de Salm-Kyrbourg, déclaré en 1742 prince du Saint-Empire avec son frère.

II. — Philippe-Joseph qui suit.

III. — Henriette-Thérèse-Norbertine, 15 novembre 1711, † avril 1751, mariée le 12 février 1738 à Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes.

Philippe-Joseph, Wild et Rhingrave, prince de Salm-Kyrbourg, chevalier de l'Aigle-Blanc, chambellan de LL. MM. II., 21 juillet 1709, † le 9 juin 1779, marié le 12 août 1742 à Marie-Thérèse-Josèphe, princesse de Hornes, fille de Maximilien-Emmanuel, prince de Hornes et du Saint-Empire, et de milady Marie-Thérèse-Charlotte de Bruce, baronne de Melsbroeck, dont il a eu :

Frédéric-Jean-Othon-François-Chrétien-Philippe-Henri, né le 13 mai 1745, dont il s'agit.

1. La famille des rhingraves tenait, par de nombreuses alliances, aux maisons de Bavière, de Gonzague, de Ligne, de Croy, de Lalain, etc.

l'importance de ses revenus, qu'il tirait presque tous de ses grandes propriétés foncières[1], sa qualité de prince indépendant, devaient en faire l'un des personnages les plus marquants de la cour de Versailles[2]. Personne ne songeait à contester l'authenticité et l'ancienneté de sa noblesse. La famille de Salm était connue dès le XIe siècle. A cette époque, un Hermann, comte de Salm, suivant certains auteurs; un Thierry ou un Théodoric, suivant d'autres, avait bâti dans le plein de la montagne des Vosges, au milieu des forêts, sur les frontières de la basse Alsace et de la Lorraine, un château qui fut le berceau de cette grande famille et le centre du premier comté de ce nom. Puis, à peine le fondateur disparu, ses deux fils Charles et Henri se séparèrent, le premier pour s'établir dans le Luxembourg, où il devint le chef de la maison de Nieder-Salm; l'autre pour demeurer là où son père était mort, et qui fut le premier comte d'Ober-Salm. Les possessions de ce dernier fief, partagées à leur tour entre deux enfants d'un comte d'Ober-

1. Par suite des successions recueillies par les princes de Salm-Salm et Salm-Kyrbourg dans les maisons des rhingraves de Neuvillers, de d'Haunn, de Stein, et après un dernier arrangement intervenu entre les branches de Salm-Salm et Salm-Kyrbourg, le prince Frédéric, Rhingrave de Salm-Kyrbourg (1779), se trouvait en possession de la principauté de Kyrbourg, située sur les bords de la Nahe et dont Kirn était la capitale, de la petite ville de Stein, de celle de Thal d'Haunn, et des châteaux de d'Haunn, Stein et Kyrbourg, ainsi que de plusieurs villages. Ces biens représentaient un territoire assez étendu, qui, ajouté à la part que le Rhingrave avait recueillie dans les restes de l'ançien comté de Salm (pays de Sénonnes), situé dans les Vosges, faisait de lui le souverain d'un petit État.

2. La famille de Salm-Kyrbourg résidait en France depuis 1770.

Salm, Jean et Simon de Salm, tombèrent par les mariages successifs des héritières de ces deux branches, Christine, fille de Jean, et Jehanette, fille de Simon, d'un côté dans la maison de Lorraine et de l'autre dans celle du Wildgrave et Rhingrave Jean. Christine de Salm avait épousé François de Vaudémont, dont elle eut Charles de Vaudémont, depuis duc de Lorraine sous le nom de Charles IV. Jehanette donna de son côté au Rhingrave et Wildgrave son époux un fils qui commença la lignée de Salm-Neuvillers, Neuville ou Neubourg, et dont les descendants obtinrent le titre de princes de l'Empire germanique. Enfin les terres et les honneurs de cette famille revinrent à la postérité d'une autre branche de la maison de Salm, la branche flamande, qui se subdivisait en deux lignes, Salm-Salm et Salm-Kyrburg[1] et dont les princes étaient à cette époque, comme nous venons de l'indiquer précédemment, les derniers héritiers des Rhin et Wildgraves.

Bien des personnages avaient illustré ce vieux nom, depuis ce comte de Salm qui commandait dans la malheureuse journée d'Azincourt une partie des réserves de l'armée française avec les comtes de Vaudémont et de Roucy; Christine de Salm, d'abord, la mère de ce prince aussi fou qu'aventureux, aussi brave que déraisonnable, de ce Charles IV de Lorraine, qui n'utilisa toutes ses

1. Warrentrapp. *Neues genealogisches Reichs Handbuch.*

grandes qualités qu'à perdre plus sûrement et plus rapidement son duché; puis Jean de Salm, maréchal de Lorraine, gouverneur de Nancy; et cet Adolphe de Salm, doyen de la cathédrale de Strasbourg, zélé défenseur de la foi catholique en Alsace, qui, fait prisonnier par les Suédois, leur criait « qu'il aimerait mieux être coupé en tronçons en guise de saumon (il en portait la figure parlante dans ses armes), que de renoncer à la foi qu'il devait à Dieu et à l'obéissance qu'il devait à César[1] »; sans parler des rhingraves Philippe, Philippe-Othon et Charles-Théodore-Othon, qui avaient, eux aussi, conquis le renom de vaillants capitaines.

Il ne semble pas que ces grands souvenirs aient fait impression sur l'esprit de Frédéric de Salm-Kyrbourg, si l'on en juge du moins d'après ses contemporains, qui ont fort sévèrement apprécié son caractère. Le prince Frédéric avait été, du vivant de son père, et avant 1771, au service de l'impératrice-reine Marie-Thérèse; à cette époque, il vint en France, à Paris, où il obtint le grade de colonel et où se trouvaient déjà réunis la plupart des petits princes allemands qui préféraient les plaisirs et les fêtes de la cour de France à la tristesse et à la solitude de leurs résidences. Il suffit de citer parmi ceux-ci les princes de Salm-Salm, de Nassau-Saarbruck, de Hesse-Rheinfels, dont les noms se

1. *Biographie lorraine supplémentaire.* Dom Calmet.

voient dans l'Almanach royal. C'est donc à Paris que la jeunesse du prince se passa en partie. Elle aurait été, d'après ses biographes, fort licencieuse : les femmes, le vin et le jeu, le jeu surtout, auraient occupé à cette époque le meilleur de ses instants. Il pouvait s'en excuser en invoquant l'exemple de bien d'autres gens de qualité parmi les plus connus qui n'usaient pas autrement de la vie; mais on lui reprochait déjà d'autres faits plus sérieux, des manquements graves au point d'honneur que la plus grande légèreté elle-même ne pouvait expliquer. Voici comment Mme du Deffand raconte une aventure où son courage aurait fort peu brillé. Le fait se serait passé dans le courant du mois de mars 1776[1]. (Le père du prince Frédéric, Philippe-Joseph de Salm-Kyrbourg, vivait encore à cette époque, ainsi que la princesse de Hornes, sa mère.)

Il y a eu avant-hier un duel entre le prince de Salm et un monsieur de Lanjamet[2], officier dans le régiment du roi. L'affaire se conte différemment; mais, comme il y a un grand nombre de témoins, on ne tardera pas à en savoir la vérité. La querelle fut occasionnée par le jeu. Lanjamet était le débiteur; il était convenu de payer à un terme qui n'était point expiré; il sut que le prince tenait de fort mauvais propos; il chercha de l'argent et s'acquitta, et, rencontrant le prince dans les Tuileries, il le traita très mal. Ils sortirent pour s'aller battre sur le rempart, où il y avait beaucoup de

1. Mme du Deffand. *Lettres,* t. II, ccxl.
2. M. de Lanjamet était le fils cadet d'une bonne famille de Bretagne.

monde. M. de Salm fut suivi de deux hommes, dont l'un, dit-on, était son valet de chambre, et l'autre, un maître en fait d'armes. Lanjamet lui demanda pourquoi ces gens-là le suivaient; le prince, sans lui répondre, tira son épée; on prétend que celui-ci avait un gros manchon devant lui. Lanjamet lui proposa de se déshabiller; l'autre, sans répondre, alla sur lui; on prétend que la pointe de l'épée de Lanjamet trouva de la résistance; ce qui est sûr, c'est que Lanjamet tomba, et que le prince l'aurait tué par terre si Lanjamet ne s'était saisi de son épée et ne l'eût cassée; on prétend que le maître en fait d'armes, quand il vit Lanjamet par terre, criait au prince : « Plongez votre épée. » Lanjamet, se relevant, fut sur le prince qui n'avait plus d'épée, et le poursuivit; il était comme un enragé; le prince a eu quelques légères blessures. Une madame de Créqui, amie de la princesse de Salm, fut lui rendre visite, ne sachant rien de l'aventure de son fils; sa mère lui dit qu'il était incommodé; elle demanda à le voir; on lui fit quelques difficultés; elle insista; le prince était dans son lit; elle lui demanda pourquoi on avait fait difficulté de la laisse rentrer : « C'est, dit-il, qu'il y a des tableaux fort obscènes dans ma chambre. — Bon, dit-elle, qu'est-ce que cela fait? je suis si vieille; je sais que ce sont les impuissants qui aiment les peintures malhonnêtes, et que ce sont les poltrons qui veulent toujours se battre. » Elle ne savait rien de l'aventure, ce qui a rendu ce propos plaisant.

Qu'y y a-t-il de réel dans ce récit, d'après lequel le prince Frédéric se serait conduit en cette occasion comme un véritable spadassin? Toutes ces redites et ces demi-assurances, et ces on dit, et ces on rapporte, ne devraient nous inspirer qu'une médiocre confiance, non plus qu'une médisance et que ce que nous appelons dans notre argot mo-

derne un cancan de femme d'esprit[1]. Toutefois, la singulière façon dont Frédéric de Salm se con-

1. M. de Ségur raconte cette affaire avec quelques variantes qui expliquent mieux la conduite tenue par le prince de Salm et la font envisager sous un jour moins défavorable :

« Ce que je viens de dire des princes allemands me rappelle encore une aventure qui m'arriva à la suite d'une querelle que me fit, sans sujet, le prince de Nassau, à un dîner que nous donnait le prince des Deux-Ponts, logé modestement à l'hôtel du Parlement d'Angleterre, rue Coq-Héron.

« Pour mieux expliquer les motifs de cette querelle, il faut remonter à un peu plus haut.

« Un ou deux ans environ avant l'époque dont je parle, je rencontrai le prince de Nassau un matin sur la terrasse des Feuillants, aux Tuileries. Il marchait vite et je voulus en vain l'arrêter. « Je suis pressé, dit-il; le prince F... de « S... m'a choisi pour témoin d'un duel qui doit avoir lieu tout à l'heure aux « Champs-Elysées entre lui et le chevalier de L... Tous deux ayant été obligés « de promettre au tribunal des maréchaux de ne point s'envoyer de cartel et « voulant cependant se battre, il faut que leur duel ait l'air de l'effet du hasard « et d'une rencontre à la promenade. Si tu veux voir ce combat, viens avec « moi. »

« J'y consentis, car j'étais assez curieux de voir sur le pré ce prince qui, par sa lenteur à se décider dans ces sortes d'affaires, avait trouvé le moyen de se donner une réputation assez douteuse du côté de la bravoure, quoiqu'il n'y eût peut-être pas d'homme de son temps qui se fût battu plus souvent que lui.

« Nous sortîmes donc des Tuileries et nous entrâmes dans la grande allée des Champs-Élysées. Devant nous, à une assez grande distance, nous vîmes deux voitures s'arrêter et nos deux champions en descendre avec leurs épées. Ils marchèrent et nous hâtâmes le pas pour les rejoindre. Mais la distance était assez grande et il y avait ce jour-là des promeneurs. Avant d'approcher du lieu où ils s'arrêtèrent, une foule assez nombreuse nous en sépara.

« Nous entendîmes alors un grand tumulte, nous courûmes, et en arrivant, nous vîmes le dénouement très singulier de ce combat : l'un des deux combattants tenait à la main le tronçon de son épée brisée, l'autre le frappait avec la sienne. Tous deux s'accusaient réciproquement d'avoir violé les usages et les règles du duel. L'un prétendait qu'étant tombé, parce que le pied lui avait glissé, et que son épée s'étant rompue, son adversaire était venu pour le percer, quoiqu'il fût désarmé, ce qu'il aurait fait si son valet de chambre ne fût venu le secourir; l'autre soutenait que son ennemi, sans attendre qu'il fût en garde, l'avait légèrement blessé dans les reins, et qu'ensuite le valet de chambre de ce même ennemi était venu, contre toute convenance, se mêler au combat.

« La foule qui les entourait était trop partagée d'opinion pour nous éclairer. De toutes parts on criait : au meurtre! à l'assassin! sans désigner le coupable. Enfin les exhortations de quelques spectateurs plus sages persuadèrent aux deux adversaires et à leurs amis de terminer ce scandale. Tous deux étaient blessés. Les témoins les reconduisirent dans leurs voitures et ils se séparèrent. » (*Mémoires ou souvenirs de M. de Ségur*, 1825.)

duisit dans d'autres circonstances importantes de sa vie pourrait donner quelque crédit à de semblables accusations. Sa réputation, disons-le de nouveau, ne fut jamais excellente et ceux-là même, parmi les faiseurs de mémoires, ses contemporains, qui l'ont le plus épargné, parlent de lui sans enthousiasme. Ils défendent mollement leur personnage et l'on sent que, même dans ce rôle, ils ne sont point convaincus. Le portrait que le comte de Tilly a tracé du prince de Salm fut assurément écrit sous l'influence de ce sentiment. Il cherche à l'excuser en rejetant sur le compte de la fatalité toutes les actions peu louables de sa vie; mais en dépit de ces bonnes intentions il le noircit peut-être plus encore que ceux qui n'ont pas cherché à le ménager.

Après avoir dit que le prince avait eu la fantaisie de donner un grand bal, où la moitié de Paris avait été invitée, et que voyant tant de gens, dont la plus grande partie lui était inconnue, il faisait la remarque plaisante que « beaucoup de personnes qui se trouvaient dans son salon pouvaient le croire, lui aussi, invité au bal[1] ». Il ajoute :

Moi qui le connaissais beaucoup, je m'étonnai moins de son bon sens que de toutes les platitudes que je lui ai vu faire dès l'aurore de la Révolution; elles lui ont valu la hache et ont justifié tout le mal qu'on avait dit de lui, et qu'il ne

1. *Mémoires de Tilly.*

méritait pas absolument. Jamais on ne vit une réputation si malheureuse. Criblé de coups d'épée, on suspectait son courage; ruiné après avoir gaspillé une fortune considérable, sa probité était attaquée. Il passait pour *peu sûr* au jeu, et il y avait perdu des sommes considérables. On n'osait pas lui contester de l'esprit, mais on niait qu'il eût le sens commun, et avec un fonds d'instruction que j'ai trouvé chez peu de gens, sa conversation n'attachait personne. Ne serait-ce point qu'on refuse de la confiance à l'esprit des gens desquels on se méfie? Haut comme les nues, ce dont tout le monde était parfaitement persuadé, on l'attendait toujours à quelque bassesse pour se dédommager de son orgueil et l'en punir. Tant il est vrai que ce sentiment est si peu naturel et si guindé de son essence, qu'il ne peut que descendre sans mesure et s'arrêter sans discernement. Ayant toute sa vie soutenu la noblesse, ne parlant presque que de cela, ne trouvant personne assez bon pour lui, il tendit les bras à la plus sale démagogie et est mort victime de sa populacerie. Après avoir joué le rôle de prince à la manière du *marquis de Tuffière,* il embrassa des principes dont un bon bourgeois aurait rougi. L'échafaud a terminé cette lutte de la vanité et de la bassesse.

Ce signalement tout entremêlé de réflexions philosophiques nous paraît bien complet et bien fait aussi pour prêter à rire lorsqu'on songe qu'il émane d'un ami prétendu de ce pauvre prince. Comment, en effet, supposer un réquisitoire plus violent contre sa mémoire, et quel devait être alors le langage de ses ennemis avérés?

Toute cette vilaine renommée ne l'avait point empêché de trouver une femme, et de la prendre, qui plus est, dans la plus haute noblesse allemande.

Il épousa, le 29 novembre 1781, Jeanne-Françoise de Hohenzollern-Sigmaringen[1], qui appartenait à cette puissante maison de Hohenzollern dont une des branches a conquis en Allemagne et en Europe une situation si importante. Les nombreux enfants de Philippe-Joseph de Salm et de Marie-Thérèse de Hornes, frères et sœurs du prince Frédéric, avaient contracté d'ailleurs, dès ce temps-là, ou contractèrent depuis des alliances fort brillantes.

C'est ainsi qu'une sœur aînée, Maximilienne-Louise-Emmanuele-Sophie, née le 19 mai 1744, s'était unie en 1763 à Jean-Bretagne-Charles de la Trémouille, seigneur de Thouars, prince de Tarente, duc et pair; qu'Auguste-Frédéric-Guillaume (13 septembre 1747) avait épousé (29 septembre 1764) Anna-Ferdinande-Emmanuele, princesse de Croy; et que la veille même de son mariage le prince Frédéric célébrait les fiançailles de sa dernière sœur Amalia-Zéphyrine avec son beau-frère du lendemain Antoine Aloysius, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. Le dernier des enfants survivants, Maurice-Gustave-Adolphe de Salm-Kyrbourg, fort jeune encore et célibataire, servait en qualité de capitaine dans le régiment Pfalz-Zweibrücken und Oberrhein, et épousa dans la suite,

1. Née le 3 mai 1765, fille du prince Charles-Frédéric, chambellan héréditaire de l'empire et lieutenant général du cercle de Souabe, et de Jeanne-Josèphe, comtesse d'Hohenzollern-Berg. (*Almanach généalogique*, 1787. Imprimé à Lauenbourg.)

1er avril 1786, Catherine-Marie-Louise, comtesse de Wartenberg[1].

Le prince Frédéric, maintenant qu'il était marié, se sentait très à l'étroit dans l'hôtel qu'il occupait rue de Varennes. Il chercha en conséquence un emplacement où il pût élever une nouvelle demeure et ne tarda pas à le découvrir dans cette partie du quartier Saint-Germain que de nouveaux embellissements rendaient fort à la mode. Peu de rues de ce grand Paris, déjà si magnifique à la fin du XVIIIe siècle, pouvaient soutenir la comparaison avec celle de Bourbon pour le nombre de ses beaux hôtels : hôtel de Lauraguais, de Brancas, de Crillon, du Chayla, de Béthune, construit sur les plans de de Cotte, de Périgord, de Puységur, de Grammont, d'Humières, dont Mollet avait donné le dessin, de Seignelay, qu'on devait à Boffrand, de Saisseval[2], etc.

Frédéric de Salm voulait que la résidence qu'il faisait construire n'eût point à souffrir d'un pareil voisinage et nous devons reconnaître que, de ce côté-là du moins, la vanité qu'on lui reprochait si amèrement dut être satisfaite. Nous en reparlerons plus longuement, d'ailleurs, en donnant dans la suite de cette notice le détail de l'entreprise.

Ce petit palais, dont les fondations furent jetées dès les premiers mois de l'année 1782, ne s'édifiait

1. *Almanach généalogique.*
2. Lefeuvre, *Maisons de Paris.*

point sans que le prince n'eût à faire de fréquents appels à sa bourse. Avec quelles ressources subvint-il à cette importante dépense?

Sa fortune personnelle avait, d'après l'opinion générale, subi de si graves atteintes, qu'il eut besoin assurément de puiser des fonds ailleurs que dans sa cassette.

Le revenu des biens de la nouvelle princesse de Salm-Kyrbourg, joint aux emprunts qu'il put contracter pour faire face à ses engagements, ne lui permirent pas, croyons-nous, d'acquitter très exactement les mémoires des entrepreneurs qu'il employait, quoique certains d'entre eux portent la mention *payé,* écrite en marge de la main même de l'architecte Rousseau.

Quatre années ne s'étaient pas écoulées depuis le commencement des travaux, que déjà les réclamations des créanciers anciens ou nouveaux se multipliaient, timides d'abord, puis plus pressantes, puis impérieuses, et aboutissaient en dernier lieu aux recours en justice, aux poursuites et à un arrêt du Grand conseil.

L'aventure s'ébruitait bientôt, et les gazettes, toujours à la recherche d'un scandale, la contaient à leur manière, en se contentant de déguiser le nom du prince sous un pseudonyme fort transparent.

« Le prince de Salon, écrivait-on de Paris à la « *Gazette des Deux-Ponts,* mars 1786, tout prince

« souverain qu'il est, a été forcé, ces jours derniers,
« de se soumettre aux arrêts de la cour. Une nuée
« d'huissiers, de commissaires, de recors, soutenus par le guet, sont tombés chez lui et ont tout
« saisi.

« Les affaires de ce prince sont dans un
« dérangement des plus complets. La ville de
« Provins, il est vrai, lui offre d'acheter son canal (?)
« à deux tiers de perte ; cet objet seul lui coûte
« 1,800,000 livres. »

A quoi Frédéric de Salm faisait répondre par la même voie :

« L'article du bulletin de Paris, inséré dans la
« *Gazette des Deux-Ponts,* sous le nom d'un prince de
« Salon, et qui se trouve ailleurs sous le nom du
« prince de Salm-Kyrbourg, a été faussement appliqué à ce prince.

« Les commissaires, soutenus du guet, ne sont
« point entrés chez lui. Ses affaires ne sont point
« du tout dérangées, mais ont été seulement passagèrement embarrassées par quelques procès injustement tentés.

« La ville de Provins ne lui a point offert d'acheter son canal, qui ne coûte pas 1,800,000 livres, et que d'ailleurs ce prince ne veut point
« vendre. »

Une semblable riposte, qui avait au moins le mérite d'être brève et précise, modéra pour un temps la verve des correspondants de gazettes,

mais elle ne réussit pas aussi bien auprès du public, qui n'en demeura pas moins convaincu, et avec quelque raison, sans doute, que la situation financière du prince de Salm laissait à désirer.

Cette conviction pénétra même si profondément dans l'esprit de ses contemporains, qu'on en vint jusqu'à imprimer des fables du genre de celle-ci, que nous trouvons dans les mémoires, d'ailleurs fort apocryphes, de la comtesse du Barry [1].

Le prince de Salm traînait dans la boue un nom illustre. Il avait assez d'esprit pour faire oublier parfois ses inconséquences, et assez peu de bon sens pour ne pas s'en corriger. Il passait sa vie à faire des dettes et à chercher des expédients pour ne pas les payer. Il devait en ce moment une somme énorme à un riche entrepreneur de maçonnerie, et voici comment il s'y était pris pour l'empêcher de le poursuivre. « Mon ami, lui avait-il dit, vous avez une fille charmante, je puis en faire une princesse. J'ai le fils de ma sœur, jeune homme de la plus belle espérance, mais qui se meurt de la poitrine. Il doit arriver à Paris un jour ou l'autre; je suis son tuteur, j'ai tout droit sur lui, je me charge de lui faire épouser votre fille au lit de mort. Nous célébrerons un mariage *in extremis*. Après cela votre fille sera princesse et pourra épouser le plus grand seigneur de la cour. »

Le prince de Salm nous raconta à table ce tour de sa façon. Il ajouta qu'il avait employé cette ruse pour gagner du temps, et que dans quelques jours il repartirait pour l'Allemagne, où son créancier le rattraperait s'il le voulait. C'était assurément une friponnerie véritable qui pouvait déshonorer une altesse, mais peu lui importait et à nous aussi. Nous n'étions pas plus scrupuleux à Paris qu'à Versailles.

1. *Mémoires de Mme du Barry*, t. Ier, p. 91. Paris, 1829.

Il est inutile d'insister sur l'invraisemblance de cette anecdote, aussi bien que sur le singulier langage prêté à cette altesse qui, malgré l'incorrection de sa vie, devait au moins s'exprimer comme un homme bien élevé.

Pendant une longue période de huit années, de 1782 à 1790, le prince vécut à Paris, fort occupé à lutter ainsi contre ses créanciers, tout en activant la construction de son hôtel.

La princesse de Salm lui donnait successivement à cette époque quatre enfants : I. Jeanne de Salm-Kyrbourg, morte le 22 juillet 1783 ; II. Charles-Antoine-Frédéric de Salm-Kyrbourg, † 19 février 1785 ; III. Frédéric-Emmanuel-Othon, † 9 octobre 1786 ; IV. Frédéric-Ernest-Othon, né le 14 décembre 1789. Le prince paraissait souvent à la cour, où il était bien accueilli, sans que sa femme ni lui n'y occupassent de charges auprès des membres de la famille royale.

Cette façon de vivre, retirée et presque patriarcale, aurait dû désarmer la critique, et de fait les contemporains de Frédéric de Salm gardèrent le silence sur son compte pendant ce laps de temps ; mais comme sa fortune devait être de servir de proie à la médisance, les historiens et les biographes ont depuis le commencement de ce siècle chargé sa mémoire des imputations les plus calomnieuses, par suite, croyons-nous, d'une malheureuse confusion de personnes.

Voyons ce que disent tous ces articles relatifs au prince Frédéric de Salm? Qu'il touchait de la cour de Versailles, à partir de 1782, une rente de 40,000 livres qui fut éteinte en 1786 par un payement intégral de 400,000 livres; que cette pension lui avait été accordée par le roi sur les instances de M. de Vergennes; que, lors de la révolution de Hollande, il mit un petit corps de troupe armé et organisé par lui, au service de cette République contre le stathouder; qu'il sut se bien faire venir des États généraux comme du populaire de la Haye, d'Amsterdam et d'Utrecht; que, nommé commandant de la garnison qui occupait cette dernière ville, il l'abandonna lâchement dès que l'armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, s'en fut approchée; qu'il se réfugia enfin à Paris, où la déconsidération générale le poursuivit.

Tous ces faits sont parfaitement exacts, authentiques. Ils n'ont qu'un tort, qui est de ne point s'appliquer, suivant toutes les apparences, au prince de Salm-Kyrbourg que visent ces notices.

En effet, à côté des familles princières de Salm et de Salm-Kyrbourg représentées dans l'Almanach royal de France, par le prince Emmanuel de Salm-Salm, maréchal de camp de 1785 et le prince Frédéric de Salm-Kyrbourg qui n'y figure qu'avec le titre de grand d'Espagne, existait également à Paris l'héritier d'une branche moins considérable de la maison des Rhingraves de la ligne de Salm-

Grumbach : Charles-Louis, né en 1729 [1], maréchal de camp en vertu d'une nomination du 17 juin 1787. Ce personnage possédait, aussi bien que le souverain de la principauté de Salm-Kyrbourg, les titres de Rhin et Wildgrave et ne portait à vrai dire que ceux-là.

Le Rhingrave de Salm nous semble avoir été, ce que les dictionnaires et les compilations biographiques ne se sont pas expliqué, une individualité tout à fait distincte de celle du prince de Salm. C'est ce Rhingrave, dont le livre rouge, qui fit tant de bruit lorsqu'il sortit des presses de Baudoin [2], mentionne la pension; c'est lui qui levait des troupes pour le service de la Hollande à Berlin, où il passait une partie de l'année 1784, tandis que Frédéric de Salm-Kyrbourg, toujours renfermé dans Paris, y pressait la construction de son palais; c'est ce Charles-Louis qui offrait le concours de sa légion à L. H. et N. P. [3], devenait généralissime des armées hollandaises [4], commandant d'Utrecht, et montrait si peu de courage dans ce dernier poste;

1. Charles-Louis, fils de Nicolas-Léopold, Rhin et Wildgrave de Salm-Grumbach, qui épousa le 17 mai 1768 Élisabeth-Chrétienne-Marianne de Leiningen-Dachsbourg, fille du prince Frédéric-Charles-Guillaume et de Chrétienne-Wilhelmine-Louise, comtesse de Salm-Rœdelheim.

2. Livre rouge de l'imprimerie de Baudoin, Paris, 1791, imprimeur de l'Assemblée, 1786. — Pour le capital d'une rente viagère de 40,000 livres de l'édit de janvier 1782, accordée par le roi à M. le Rhingrave de Salm, sur la demande de M. le comte de Vergennes, ci 400,000 livres.

3. Leurs hautes et nobles puissances. Ce terme servait à désigner les membres des États généraux.

4. Le Rhingrave de Salm était déjà, et précédemment à ces événements, colonel au service de la Hollande.

ce sont ses troupes enfin qui s'enfuyaient plus rapidement encore que leur chef après cette triste campagne et rentraient avant lui à Grumbach [1].

Par quelle singulière infortune le prince de Salm en est-il venu à endosser, aux yeux de la postérité, les fautes commises par son sosie, par cet aventurier que l'histoire a oublié? Il était bien facile cependant de constater que les mémoires du temps, si prolixes en jugements défavorables sur sa conduite pendant la révolution, ne parlent pas de ces événements de Hollande, qu'ils auraient certainement mentionnés s'ils eussent pu s'appliquer à lui.

Quoi qu'il en soit, l'accusation portée contre le prince de Salm-Kyrbourg est aujourd'hui assez accréditée et l'historique de cette révolution des Provinces-Unies assez peu connu et intéressant, pour que nous racontions avec détail l'odyssée du Rhingrave de Salm, dont la mémoire du premier possesseur de l'hôtel de la rue de Bourbon se trouvera, nous l'espérons, déchargée de la sorte.

L'esprit de division n'avait pas cessé de régner sourdement en Hollande, depuis de nombreuses années, entre les deux pouvoirs qui se disputaient l'autorité, entre les États généraux et le stathouder [2]. Les premiers regrettaient d'avoir par deux fois

1. Le Rhingraviat de Grumbach était situé dans le Palatinat, au sud de la rivière de la Nalse, entre celle-ci et la Glan.

2. Guillaume V de Nassau-Dietz, né le 7 mars 1748, marié le 4 octobre 1767 à Frédérique-Sophie-Guilhelmine de Prusse.

conféré à ce pouvoir rival des prérogatives qui devaient dans la suite menacer les libertés publiques, une première fois d'abord en 1662, lors de l'invasion de la Hollande par Louis XIV, puis, pour la seconde fois, après la prise de Berg-op-Zoom par l'armée du maréchal de Löwendahl, en 1747. Dans l'une et l'autre de ces circonstances, où l'indépendance du pays courait de grands dangers, les États avaient établi en faveur des stathouders Guillaume III et Guillaume IV l'hérédité de ce pouvoir dans leur famille. Ils en avaient fait les chefs suprêmes de la force militaire, puis également les chefs des nobles de Hollande, ce qui donnait à ces princes la présidence de droit des comités de province qui se tenaient à la Haye, et par conséquent une grande influence dans les assemblées générales et particulières des États. « Le danger cessé, le même pouvoir avait subsisté ; une grande partie de la nation qui formait le parti des patriotes dirigé par Berkel, Zeeberghen et Gyslaar, voulait dépouiller la maison d'Orange[1] de cette énorme prérogative

1. Un intéressant extrait des *Mémoires historiques et politiques de Soulavie*, t. V, explique très clairement le rôle de la France. Après la révolution de 1747, par laquelle la cour de Londres rétablit le stathoudérat, la France n'eut aucune influence sur les provinces unies des Pays-Bas, que l'Angleterre gouverna despotiquement jusqu'en 1780, par les mains du chevalier de Yorck, son ambassadeur à la Haye, et du duc Louis de Brunswick, tuteur du stathouder Guillaume V. Aujourd'hui le crédit de la France a remplacé dans la république celui de la Grande-Bretagne, et on ne peut contester à M. de la Vauguyon, ambassadeur du roi en Hollande, depuis le 21 décembre 1776 jusqu'au 28 mars 1783, la gloire d'avoir provoqué en notre faveur cette révolution salutaire, tendant, à faire concourir les forces hollandaises avec les nôtres à l'affaiblissement de la puissance anglaise dans les autres parties du monde. L'impulsion donnée par M. de la Vau-

et changer les formes du gouvernement pour le rendre plus populaire. Ce parti était soutenu par la France, qui lui avait donné assez de force et d'influence pour entraîner les États généraux dans une guerre contre l'Angleterre, malgré le stathouder et les autocrates[1]. » Le parti opposé, celui du prince Guillaume, comptait de nombreux adhérents non seulement au sein de la noblesse, mais aussi parmi la plus vile populace, qui entrevoyait dans ces dissensions une occasion de satisfaire sa haine contre la bourgeoisie. Il était soutenu au dehors par deux puissances, l'Angleterre et la Prusse[2], que leur politique mettait en opposition constante avec la France. La cour de Berlin avait d'autres raisons toutes personnelles pour défendre la cause du stathouder. Une nièce du grand Frédéric, la sœur du prince qui devait succéder à cet illustre capitaine sous le nom de Frédéric-Guillaume II, Sophie-Frédérique-Guilhelmine de Prusse, fille d'Auguste-Guillaume, prince de Prusse, née le 7 août 1751,

guyon aux Provinces-Unies fut si efficace, que tous les efforts du stathouder et de l'Angleterre n'en purent arrêter l'effet. La cour de Londres, voyant le sceptre de la Hollande lui échapper, crut qu'elle pourrait le conserver si elle intimidait et alarmait les républicains partisans de la France en faisant éprouver à leur commerce les plus révoltantes vexations. Ces procédés violents aigrirent encore davantage les esprits contre le ministère anglais, qui prit enfin le parti désespéré de déclarer la guerre le 20 décembre 1780 à la république. Celle-ci fit dès lors cause commune avec nous. Les Hollandais, mal protégés, mal secourus, durent, par des traités préliminaires du 2 septembre 1783 et définitifs du 20 mai 1784, céder le territoire de Negapatam.

1. *Mémoires du marquis de Bouillé*, t. Ier, p. 27. Paris, 1822.

2. La cour de Berlin garda cependant, du vivant de Frédéric le Grand, une sorte de neutralité vis-à-vis de la Hollande.

avait épousé, le 4 octobre 1767, Guillaume V de Nassau Dietz. Cette princesse, que Sismondi[1] dépeint comme étant d'un esprit borné et d'une vanité implacable, excita les mauvais instincts de ses proches et contribua largement à provoquer et à entretenir le désordre; de plus, le duc de Brunswick absolument voué, comme on le sait, aux intérêts prussiens, avait été jusqu'à ces dernières années le tuteur du prince Guillaume depuis stathouder.

La surexcitation des esprits dans les Provinces était si grande dès l'année 1784, après les insuccès de la guerre contre l'Angleterre (1780-1782) et la perte des colonies de l'Inde, qu'un premier incident[2] faillit provoquer la révolution. A cette époque, l'empereur Joseph II ayant sommé les États généraux de lui céder Maestricht, le pays d'outre-Meuse et Vrœnhoven avec 70 millions, ceux-ci opposèrent un refus catégorique à cette demande, qui fit place à une réclamation d'un autre genre. L'empereur exigeait l'ouverture de l'Escaut et la liberté du commerce maritime pour ses sujets des Pays-Bas autrichiens. Les États généraux n'accueillirent pas ces nouvelles prétentions avec plus de faveur que les premières et firent tirer sur les vaisseaux des impériaux lorsqu'ils tentèrent de forcer le passage du fleuve. A la suite de cet acte de

1. Sismondi, *Histoire des Français*.

2. En 1781, Joseph II avait renvoyé les troupes hollandaises des places de la barrière.

vigueur, l'ambassadeur de l'Empire à la Haye reçut ses lettres de rappel, et tous les nouvellistes annoncèrent l'envahissement du territoire des Provinces-Unies par les troupes impériales, lorsqu'on apprit que le roi Louis XVI avait fait signifier à Vienne, sur les instances de M. de Vergennes [1], sa résolution bien arrêtée de s'opposer à toute agression contre lesdites provinces (novembre 1784) [2].

Cette énergique intervention produisit son effet. Elle arrêta toute démonstration belliqueuse de la part de l'Empire, qui parvint à se faire allouer une indemnité de 10 millions pour insulte à son pavillon. Ils furent payés en grande partie par la France sur les instances de la reine Marie-Antoinette, s'il faut en croire les mémoires du prince de Ligne. L'issue pacifique de cette grave complication n'avait pourtant amené aucune détente dans les relations hostiles des deux partis, du stathouder et des États généraux, et les points de conflit s'y dessinaient plus nettement [3].

Une première émeute avait éclaté à la Haye au moment de la réunion des États, le 17 mars 1786, dans laquelle le grand pensionnaire M. de Gyslaar avait été insulté par la plèbe de la ville. Les États y avaient vu ou avaient feint d'y voir la main de Guillaume et de ses partisans. Ils répondirent à

1. Charles Gravier, comte de Vergennes, ministre d'État, 1717, † 1789.
2. Henri Martin. *Histoire de France.*
3 *Courrier de l'Europe.* Londres. Année 1786.

cette première agression par une défense formelle faite aux bourgeois qui composaient le corps dit d'Orange de s'assembler sous quelque prétexte que ce fût. La *Gazette de la Haye,* imprimée sur les terres du prince, fut supprimée [1]. Cette mesure violente sembla pour un temps réduire au silence le parti du stathouder, et le *Courrier de l'Europe,* tout dévoué à la politique française, pouvait, avec quelque apparence de raison, s'exprimer de la façon suivante, peu de temps après cet événement : « L'influence stathoudérienne s'écroule de toutes parts; ce n'est pas que la nation perde rien de la reconnaissance qu'elle doit à la maison d'Orange, aussi n'a-t-il jamais été question de rien ôter ni changer aux droits réels, reconnus et légitimes de S. A. S. en qualité de stathouder, de capitaine général et d'amiral, mais seulement de revendiquer certaines prérogatives qui dans tous les pays du monde sont attachées à l'exercice de la souveraineté. Or, comme on ne peut contester que les États sont véritablement au-dessus du prince, et qu'en eux réside réellement la représentation de la souveraineté, il en résulte clairement que leurs prétentions à cet égard sont fondées sur la justice ainsi que les mesures qu'ils jugent à propos de prendre; ces notions ont semblé être méconnues pendant longtemps dans le pays. La majesté extérieure des

1. 28 mars.

princes stathouders, depuis Guillaume III et surtout depuis Guillaume IV, tenait les États principaux dans une sorte d'abaissement peu compatible avec les droits qui appartiennent réellement à leur dignité [1].

La situation n'était que peu changée au fond et les inquiétudes générales demeuraient aussi vives que par le passé. On songeait dans les deux partis à s'assurer le concours de l'armée pour le jour évidemment prochain où il faudrait recourir à la force. En outre de quelques troupes indigènes, l'armée des Provinces-Unies comprenait un certain nombre de corps étrangers qui portaient le nom de légions et que les États enrôlaient pour le temps d'une guerre. C'est ainsi que le comte de Maillebois [2], le prince de Hesse-Darmstadt, le Rhingrave de Salm, les princes de Waldeck et de Saxe-Cobourg-Gotha et d'autres princes allemands étaient propriétaires des légions Maillebois, de Hesse-Darmstadt, de Salm, de Saxe-Cobourg, de Waldeck [3], etc. Les États généraux, obéissant au sentiment de défiance

1. *Courrier de l'Europe.*

2. Yves-Marie Desmaretz, comte de Maillebois, 1715, † 1791. Lieutenant général.

3. Busching, *Nouvelle Géographie.* Les Provinces-Unies avaient besoin de forces considérables pour leur protection, mais elles n'étaient jamais au complet. Chaque province entretenait autant de soldats qu'elle pouvait en nourrir. Les États généraux avaient à leur compte des régiments suisses. La république n'avait jamais eu en temps de paix plus de 40,000 hommes sous les armes et souvent beaucoup moins. En 1648, à la paix de Westphalie, l'armée était forte de 29,315 hommes, en 1702 de 40,000, en 1713 de 32,064.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, elle fut diminuée peu à peu; la plupart des troupes mercenaires furent congédiées; les contingents ordinaires des régiments na-

qui marquait dès lors tous leurs actes, décidèrent dans les premiers mois de l'année 1786 que ces corps seraient réformés en entier; ce qui se fit sans plus tarder pour ceux du comte de Maillebois, du prince de Luxembourg-Tingry, du prince de Hesse-Darmstadt. La crainte d'une semblable exécution dirigée contre la légion qu'il commandait amena le Rhingrave de Salm en Hollande, où il faisait d'ailleurs de fréquents séjours. Il défendit sa cause avec assez d'adresse pour qu'on admît en sa faveur une exception à cette mesure générale.

« M. le Rhingrave de Salm, dit le *Courrier de l'Europe*, plus heureux et plus adroit (que M. de Maillebois), a trouvé le moyen non seulement de conserver son corps seul au milieu de la réforme générale, mais encore de faire en effet de bonnes affaires où les autres se sont ruinés. La considération qu'il acquiert augmente de jour en jour ainsi que sa faveur près des États. »

Le Rhingrave se trouvait ainsi associé au mouvement de cette révolution qui dura près de deux années et lui procura des fortunes si diverses, une

tionaux d'Ecossais et de Suisses, très amoindris. En 1752, trois compagnies furent remerciées dans tous les régiments de cavalerie et d'infanterie, de telle sorte qu'un régiment de cavalerie ne comprenait plus que deux escadrons de trois compagnies chacun, et un régiment d'infanterie, deux bataillons chacun de six compagnies. En réalité, les forces hollandaises étaient tombées à rien à la suite de cette dernière mesure. En temps de guerre, la république des Provinces-Unies avait l'habitude de louer des régiments entiers aux princes allemands; on les renvoyait à la paix.

La légion de Salm avait été enrôlée de cette façon, au moment où l'Angleterre, puis l'Autriche, menaçaient les provinces.

élévation inattendue suivie du plus profond abaissement. Avait-il, au début de ces événements et lorsqu'il plaidait la cause de sa légion, une idée bien arrêtée sur le plan de conduite qu'il devait suivre? Son ambition, mise en éveil, avait-elle soupçonné, entrevu une bonne affaire dans cette mêlée d'intérêts de tout genre, bonne affaire surtout pour un petit prince allemand dont les possessions étaient des plus restreintes, pour un véritable chef de bande dont la situation en Allemagne comme en France restait mal déterminée? Avait-il songé, en un mot, comme l'ont fait entendre certains écrivains, à chasser le prince d'Orange pour se mettre à sa place ou bien fut-il entraîné comme tant d'autres dans cette marche vers l'inconnu qui est la caractéristique de toutes les séditions, et porté ainsi jusqu'aux premières places?

Nous adopterions plus volontiers cette seconde manière d'envisager la conduite du Rhingrave de Salm pendant ces deux années 1786 et 1787. Il possédait en Hollande, ainsi qu'on vient de le voir, une influence considérable, qu'il devait tant à son commandement qu'aux grandes entreprises financières dont il était l'âme. « M. le Rhingrave de Salm, dit encore le *Courrier de l'Europe*, est toujours à Paris; c'est lui qui y négocie le projet de faire faire à Amsterdam les payements des arrérages des rentes foncières que possèdent en France les particuliers hollandais, qui jusqu'à ce jour ont été

obligés d'en passer par les mains des banquiers parisiens. Si ce plan réussit, le Rhingrave augmentera beaucoup la considération dont il jouit ici. » Ainsi il touchait à tout et s'immisçait dans tout; tour à tour colonel et banquier, diplomate et racoleur de troupes, il exerça pendant quelque temps ces différents métiers avec assez d'adresse pour qu'il lui en revînt quelque chose en honneur, argent ou renommée. Avec un caractère ainsi fait, comment n'aurait-il point essayé, au reste, de tirer le plus d'avantages possible d'une situation troublée où l'affolement des poltrons et la crédulité des sots servaient si bien ses instincts d'aventure?

Cependant les événements se pressaient en Hollande; les récriminations vagues avaient pris corps; les revendications des deux partis se formulaient plus audacieusement; l'exaspération populaire, loin de se calmer, n'avait fait qu'augmenter tous les jours.

Une question rendue plus irritante que toutes les autres par le nombre des discussions qu'elle avait provoquées, celle du commandement des troupes composant la garnison de la Haye, était toujours à l'ordre du jour. Les États avaient retiré ce commandement au stathouder; certaines provinces les appuyaient dans cette résolution, tandis que d'autres, et Amsterdam notamment, proposaient de l'infirmer. D'autre part, le retrait du règlement de 1674, relatif à la nomination des

magistrats, ne donnait pas lieu à moins de contestations et d'interprétations exaltées.

Les dissensions, qui ne s'étaient produites jusqu'à ce moment qu'entre les deux pouvoirs, des États généraux et du stathouder, gagnaient les provinces. Celles-ci, et même les villes, prenaient fait et cause pour l'un ou pour l'autre et se déclaraient la guerre à leur exemple. Dans l'État d'Utrecht[1], les bourgeois de la capitale et ceux du petit bourg de Wyck[2] étaient sur le point d'en venir aux mains. A la Haye, le parti des États ayant obtenu la majorité sur la question du commandement de la garnison, le stathouder, qui se croyait définitivement frustré de cette prérogative, se retirait d'abord en Zélande, à Middlebourg, puis à Berg-op-Zoom, dans le Brabant septentrional, puis dans la Gueldre qui s'était déclarée pour lui. Enfin les grandes puissances intéressées aux événements de Hollande ne pouvaient qu'accroître l'effervescence par leur intervention souvent inopportune. La cour de Versailles confirmait, il est vrai, dans le courant du mois d'avril, par l'intermédiaire de M. de Vérac, son ambassadeur, la

1. *Courrier de l'Europe,* 5 avril. — Les affaires se gâtent dans la province d'Utrecht, où les bourgeois ont pris la vigoureuse résolution de ne pas faire plier les privilèges des citoyens sous le despotisme des autocrates; ils ont fait venir du canon.

Mai 1786. — A Wyck, les habitants ont déposé les magistrats installés suivant le nouveau mode.

2. Wyck, quatrième ville de la province d'Utrecht, sur le Rhin, au confluent du Lech.

promesse faite par le roi très chrétien qu'il ne tolèrerait pas l'immixtion des puissances étrangères dans les affaires intérieures des Provinces-Unies ; M. de Gœltz, qui représentait la Prusse à la Haye, avait, dit-on, accédé, au nom de son gouvernement, au nom de Frédéric II, au mémoire présenté par la France ; mais le ministère anglais, dirigé par Pitt, poussait non moins ouvertement le stathouder à la résistance.

Quant au Rhingrave, sa situation comme chef de légion n'avait pas tardé à être de nouveau compromise. Il était à peine rentré à Paris (avril), où des négociations secrètes auxquelles il prenait part s'échangeaient incessamment entre la cour de Versailles et les États généraux, que la question revenait sur le tapis : « Quoique le corps de M. le Rhingrave de Salm ne soit pas compris dans la réforme actuelle, on ne sait cependant s'il ne la subira pas un peu plus tard. Deux provinces ont déjà donné leur avis ; il est vrai que la payante, c'est-à-dire celle de Hollande, tient toujours pour la conservation de ce corps qui est, à vrai dire, on ne peut mieux composé. » (*Courrier de l'Europe.*) Il reprit le chemin de la Hollande au milieu de juillet, emportant la promesse de recevoir bientôt le brevet de maréchal de camp[1], ce qui devait passer pour un encouragement indirect donné par

1. Le Rhingrave de Salm fut nommé maréchal de camp par décision du 17 juin 1787.

le ministère français au parti des patriotes hollandais. Il présenta lui-même ses observations au cours d'une discussion définitive qui eut lieu à ce sujet (25 juillet) ; la majorité des voix de L. T. H. et N. P. se prononça pour la réforme. Le Rhingrave, battu de ce côté, tenta la fortune d'un autre, ainsi que l'indique cette note de la *Gazette d'Amsterdam* (8 août) : « Le corps du Rhingrave de Salm, réformé à la majorité des voix, sera, à ce qu'on croit, conservé pour le compte de la province de Hollande. Il serait, en vérité, bien dommage de licencier un corps aussi bien composé et aussi parfaitement discipliné[1]. »

On verra plus loin combien ce dernier éloge fut peu justifié dans la suite. Toujours est-il que la légion de Salm entra au service de la province de Hollande, mais sans qu'on eût fait appel à son concours pendant la seconde moitié de l'année 1786. Une sorte de trêve était du reste intervenue à cette époque entre les États et le stathouder[2], après que ce dernier se fut emparé par la force (septembre) des petites villes d'Elbourg et d'Hattenek[3].

L'année 1787 trouvait les adversaires toujours

1. La légion de Salm comprenait trois compagnies de cavalerie légère, huit compagnies de hussards, une compagnie de chasseurs, deux compagnies de marins.

2. Elle n'avait été marquée autrement que par des incidents puérils et qui sont comme l'intermède de toutes les révolutions, par des ordres émanant des États et défendant aux habitants de porter la cocarde orange, ordres qu'ils s'empressaient d'enfreindre ou d'éluder, en remplaçant les cocardes séditieuses interdites à leurs chapeaux par des pots de tulipes oranges placés à leurs fenêtres.

3. Ports sur le Zuyderzée. Province de Gueldre.

en présence, toujours également animés l'un contre l'autre. En dépit de toutes les médiations et de toutes les interventions, du manifeste du roi d'Angleterre, de la mission secrète confiée à M. de Rayneval par M. de Vergennes, sans compter bien d'autres tentatives, on n'avait pu s'entendre sur aucun point. Le prince, retiré à Amersfoort[1], où il avait organisé sa petite cour, des États, et armé quelques régiments, menaçait Amsterdam et la Haye. Les États généraux faisaient tous les préparatifs d'une défense énergique, mais avec une arrière-pensée bien marquée d'éviter autant que possible l'effusion du sang. Toutefois on put croire dès le mois de mars que les deux partis allaient commencer les hostilités. L'anniversaire de la naissance du prince tombait le 8 mars, et les Etats craignaient qu'à cette date Guillaume V ne tentât un coup de main sur la Haye ou que ses nombreux partisans dans cette ville n'y fomentassent des troubles. En conséquence, il fut décidé qu'on ferait venir la légion du Rhingrave à cette occasion et qu'on lui confierait la garde de la ville. Cette résolution n'avait point été adoptée sans de nombreuses protestations. Plusieurs membres des États affichaient ouvertement la plus extrême défiance en ce qui touchait des secours demandés à des

1. Amersfoort, seconde ville des États d'Utrecht, dans une riche contrée que traverse la rivière d'Eern ; un canal met cette ville en communication avec Amsterdam.

étrangers. Ils avaient fait écarter peu de temps auparavant une proposition du même genre relative à la protection de la ville de Haarlem [1], et par un ordre du 8 mars, l'accès du territoire des provinces avait été interdit aux soldats composant la légion de Salm. Cette opinion n'avait point longtemps prévalu, comme on le voit, contre les intrigues du Rhingrave qui entrait réellement en scène à partir de ce jour.

De la Haye, la légion de Salm avait été envoyée à Utrecht, qui était plus particulièrement exposé aux tentatives du parti dissident et que quelques troupes d'un commandant hollandais, M. d'Averhoot, occupaient déjà. Elles n'avaient point attendu que les hostilités fussent officiellement déclarées pour se mesurer avec les troupes stathoudériennes, puisque les États d'Amersfoort faisaient remettre, le 20 mai, une lettre à l'assemblée des États de Hollande pour se plaindre de l'attaque faite par les chasseurs et les hussards de Salm sur un détachement appartenant à un régiment de cavalerie, régiment de Thuye. Le bon ordre ne semble point, du reste, avoir été respecté par les troupes placées sous les ordres du Rhingrave. Les gazettes sont remplies de détails curieux et souvent comiques sur leurs agissements. Un jour on met aux arrêts quelques officiers de la légion qui se sont

1. La garnison envoyée à la place de la légion de Salm se composait de détachements d'infanterie hollandaise, régiments Pabpst et Byland, sous les ordres du général Van Rysselt.

avisés de forcer un jeune Rotterdamois à boire à la santé du prince; en une autre occasion, les mariniers de Salm, chargés de protéger la ville de Gorcum[1] avec le régiment de Waldeck, désertent et passent à l'armée stathoudérienne. Il courait sur le compte du Rhingrave lui-même des bruits non moins singuliers. On parlait d'une scène de pugilat qui aurait eu lieu dans une chambre d'Utrecht et dont il aurait été, avec un nouveau magistrat de la ville, le principal acteur. La médisance allait son train, sans porter toutefois sérieusement atteinte à sa popularité. Son personnage donnait même assez d'ombrage à ses ennemis pour qu'ils tentassent de se débarrasser de lui par tous les moyens possibles. « Le parti de Nimègue[2] a soudoyé quelques mauvais sujets qui se sont chargés pour la somme de 10,000 livres d'enlever le Rhingrave de Salm et de le transporter à Amersfoort; ces malheureux ont été pris à Utrecht et sont actuellement en prison. »

Ce dernier incident avait rendu le Rhingrave de Salm fort intéressant et l'avait posé en victime des fureurs orangistes. Il retira bientôt un bénéfice direct de la situation que lui faisaient ses ennemis. Peu de jours après que ce complot eût été dévoilé, le conseil de ville d'Utrecht lui conféra le titre de général en chef des troupes qui étaient

1. Ville située au confluent de la Merwe et de la Linge, dans la province de Hollande.
2. *Courrier de l'Europe.*

sous les ordres immédiats du magistrat de cette ville[1]. Il devait également commander en la même qualité les bourgeoisies armées et autres corps auxiliaires enfermés dans ses murs. « On devait, ajoutait la Gazette, cette marque de confiance et cette distinction à ce brave officier dont le zèle pour la bonne cause est au-dessus de tout éloge et qui réunit à son amour pour la patrie des talents et une activité qui le distinguent avantageusement. » Grâce à ses nouvelles fonctions, le Rhingrave de Salm devenait en fait un des premiers chefs militaires de la Hollande et ceci à un moment où un événement des plus considérables pour l'Europe tout entière, la mort de Frédéric II[2], allait imprimer à la politique des grandes puissances un caractère tout à fait belliqueux.

La disparition de ce grand capitaine créait à la cour de Berlin un état de choses nouveau qu'un écrivain de talent, M. Albert Sorel, a fort nettement défini dans une récente étude : *la Prusse après Frédéric II*, dont nous extrayons le passage suivant :

« Frédéric, après avoir étonné l'Europe par son « audace, l'avait surprise par sa modération. Sur « ses vieux jours il s'était fait ermite et très conser- « vateur. Ami de l'Angleterre, en coquetterie avec « la France, protecteur des petits États de l'Alle- « magne, il restait allié de la Russie où Catherine,

1. 20 juin.
2. 17 août 1787.

« qui l'avait pris pour maître, l'imitait de son mieux; « enfin il était redouté de l'Autriche où Joseph, « qui enviait ses succès, brûlait de l'imiter. Il avait « tramé entre ces deux cours et la Prusse le seul « lien qui dans l'état du droit public pût réunir « solidement trois puissances jalouses l'une de « l'autre et également ambitieuses, la complicité. « Frédéric-Guillaume aurait pu jouir en paix des « brillants loisirs que lui avait préparés son prédé- « cesseur. Mais il était avide de gloire, il avait une « armée disponible de 160,000 hommes, un trésor « bien garni, il croyait le trésor inépuisable, l'ar- « mée invincible et voulait faire parler de lui. « Loin de le modérer, son ministre Herzberg, « disciple présomptueux et déréglé de Frédéric, « l'excitait aux grandes actions. Quand ses con- « seillers lui tenaient ce langage, Frédéric-Guil- « laume les écoutait. Il débuta en 1787 par un « grand coup. Le parti patriote s'était révolté en « Hollande, la France le soutenait, tandis que « les Anglais tenaient pour le stathouder. Frédéric- « Guillaume vit là une occasion d'humilier la « France et la saisit[1]. »

Il fallait au roi de Prusse un prétexte pour entrer en lutte ouverte avec le gouvernement des États. Il trouva bientôt ce qu'il cherchait. Un événement des plus futiles, amplifié et dénaturé

1. *Revue des Deux Mondes,* janvier 1883.

suivant les besoins de sa politique, devint un *casu belli* suffisant pour expliquer la concentration d'une armée de 25,000 hommes sur les frontières des provinces. La princesse stathouder avait subitement quitté Amersfoort (25 juillet 1787), où elle partageait l'exil de son époux, avec l'intention de se rendre à la Haye. A cette nouvelle, les États généraux, redoutant avec raison que la présence de cette princesse ne provoquât un mouvement populaire, décidèrent de lui refuser l'entrée de cette ville. Ils déléguèrent à cet effet quelques membres de leur assemblée. Cette députation rencontra la princesse stathouder sur la route d'Amersfoort à la Haye. Elle lui fit connaître avec les plus grands ménagements l'ordre de L. H. et N. P. Il n'y avait assurément dans ce fait aucune apparence d'outrage, mais bien plutôt une mesure de précaution utile aux deux partis. Sophie-Frédérique feignit cependant d'avoir été gravement insultée. Elle se retira aussitôt à Schoonhoven [1] pour regagner de là Amersfoort. Peu de jours après la cour de Berlin nommait un envoyé extraordinaire auprès des États généraux, le baron de Thullemeyer, en lui donnant la mission d'exiger une réparation immédiate de cette prétendue injure. En même temps les premiers contingents de l'armée prussienne qui devait être forte dans la

1. Petite ville, sur les confins des provinces de Hollande et d'Utrecht et sur le Lech.

suite de 20 à 25,000 hommes se concentraient a Clèves et à Wesel.

Au moment où Guillaume III prenait ces mesures énergiques, tout était, par un triste contraste, irrésolution et faiblesse à la cour de Versailles. M. de Vergennes était mort quatre mois auparavant et M. de Brienne[1], ainsi que M. de Montmorin[2], qui lui succédaient, n'avaient l'un et l'autre, comme ministre d'État et comme ministre des affaires étrangères, ni sa pratique des affaires ni son esprit de décision; de plus, les complications intérieures qui résultaient de la première réunion de l'Assemblée des notables paralysaient toutes les forces du royaume. On ne savait dans l'entourage du roi quelles dispositions prendre pour répondre aux menaces de la Prusse. On avait songé tout d'abord à proposer la médiation de la France, mais le conflit ne pouvait déjà plus à ce moment se résoudre que par la voie des armes. Puis le ministère sembla vouloir adopter des résolutions plus viriles. Un corps d'armée devait se former, disait-on, à Dunkerque, sous les ordres du maréchal de Stainville, ou du duc de Guines, tandis qu'en réalité quelques troupes[3] se rassemblaient à Givet; MM. de Rochambeau, d'Esterhazy, de Chalut et le Ch[1] de Coigny les commandaient. Ce beau retour aux vigoureux

1. Étienne-Charles de Loménie de Brienne, ministre d'État, 1727, † 1794.

2. Armand-Marc, comte de Montmorin Saint-Herein, ministre des affaires étrangères, † 1792.

3. 14,000 hommes.

desseins ne dura lui-même que fort peu de temps, et les Hollandais ne reçurent de notre part en fait de secours, comme on le verra plus loin, que beaucoup de promesses, de bonnes paroles et l'envoi d'une centaine de soldats d'artillerie.

La surexcitation des esprits en Hollande était extrême durant ces négociations. Les troubles se multipliaient sur différents points du territoire; seules, les deux armées en présence, l'armée stathoudérienne et celle des États, dont le plus gros détachement était à Utrecht, continuaient à s'observer sans entamer la lutte. Car on ne peut donner que le nom d'escarmouche à l'action qui avait eu lieu à Jutphaas[1] (9 mai) et dans laquelle le bataillon des patriotes avait mis en déroute un petit détachement des troupes régulières du prince Guillaume. Ces bourgeois paisibles, dont la guerre, d'après les gazettes, devait faire des héros, répugnaient évidemment aux batailles rangées. Ils se grisaient, il est vrai, de proclamations sonores et de notes toutes belliqueuses dans le genre de celle-ci : « La Hollande va se déterminer à céder au désir des Wry-Corps (corps francs), qui est de former un corps d'armée au nombre de 20 ou 25,000 hommes, de se joindre à la légion de Salm et de marcher avec une nombreuse artillerie droit sur Zeist[2], puis à Amersfoort et de là en Gueldre

1. Jutphaas, village sur l'Oude-Rijn.
2. Village situé près d'Utrecht.

pour balayer d'un coup de main la petite armée du prince sans attendre qu'elle fasse plus de progrès. »

Au demeurant, on ne formait aucun corps de ce genre, on ne faisait marcher ni troupe ni artillerie, et bien loin de balayer la petite armée du prince, on lui reconnaissait la paisible possession de Wyck, dont elle venait de s'emparer. Le Rhingrave de Salm ne semblait pas, lui non plus, avoir d'idées bien nettes sur la direction qu'il fallait donner à ses opérations militaires. Il s'était bien entendu avec son collègue le général Van Rysselt, dont les troupes campaient à Woerden [1] pour préparer un plan d'attaque qui se réaliserait aussitôt que le complément de quelques corps aurait été fait; mais les résultats de ce plan furent à peu près nuls, soit qu'on y eût renoncé, soit qu'on n'eût pas répondu à la demande de nouveaux contingents, formée par les deux généraux. Une escarmouche avait eu lieu (25 juillet) entre la légion de Salm et les avant-postes de l'armée stathoudérienne qui s'approchait d'Utrecht. « Notre général le Rhingrave de Salm (*Gazette d'Amsterdam*), ayant reçu une partie du gros canon nécessaire pour agir vigoureusement et un petit nombre de tentes, a envoyé un détachement de la garnison pour camper devant les lignes. » Les deux partis se rencontraient de nouveau quelques jours plus tard à Soest [2]. La légion de Salm

1. Petite ville située sur le vieux Rhin. Province d'Utrecht.
2. Province d'Utrecht.

s'était retirée du champ de bataille après une action d'une heure et demie. On ne parlait ni de morts ni de blessés. Il est donc permis de croire que la lutte n'avait été ni vive, ni sanglante, et que les belligérants s'étaient contentés de reconnaître leurs positions respectives.

L'attention publique n'était d'ailleurs que médiocrement fixée sur les événements d'Utrecht. Tous les regards se portaient vers la frontière occidentale des provinces où le duc de Brunswick complétait l'organisation de l'armée que Frédéric-Guillaume II venait de placer sous ses ordres. Le parti des patriotes suivait avec anxiété les derniers préparatifs de cette invasion sans que les affirmations des nouvellistes sur les intentions de la France eussent le don de les rassurer. On disait que le cabinet de Versailles avait fait signifier à Berlin sa résolution de rompre toutes relations avec la Prusse si les soldats du duc de Brunswick pénétraient en Hollande; mais on tenait d'autre part pour non moins certaine l'alliance intime de l'Angleterre avec Frédéric-Guillaume II. Une note plus brève et plus hautaine du roi de Prusse, communiquée aux États généraux par M. de Thullemeyer, coupa court à toutes les conjectures. Les États étaient définitivement mis en demeure de céder aux exigences de la Prusse. Ils prirent le parti de la résistance et cette courageuse décision sembla réveiller pour quelque temps le patriotisme de la

population. Les régiments se complétèrent, de nombreuses batteries furent promptement installées et montées; les garnisons enfin reçurent des renforts, notamment Utrecht, à qui l'on envoyait 2,000 hommes et 300 artilleurs. Les Etats tentaient également de tirer quelques secours de la France; mais ils durent bientôt abandonner toute espérance de ce côté. La révolution de Hollande touchait à sa fin. Voici quels furent, d'après deux intéressants articles publiés par *le Mercure de France* (octobre 1787), dans sa chronique de l'étranger, les principaux incidents qui marquèrent l'entrée de l'armée prussienne en Hollande et la soumission des États.

Il n'est pas, y est-il dit, un homme instruit et sensé qui n'ait prévu, malgré toutes les assertions des gazettes, le danger dans lequel la province de Hollande allait être enveloppée. La majorité des États avait espéré de le prévenir par la réponse faite le 8 septembre, au dernier mémoire de M. de Thullemeyer, réponse sur laquelle il y eut trois avis différents dans l'assemblée; l'un pour la rejeter comme insuffisante, le second pour la rejeter également comme trop polie, et le troisième qui eut dix voix en sa faveur, pour l'envoyer telle quelle à Berlin. M. de Thullemeyer ayant ensuite donné quatre jours, du 10 au 14 septembre, aux États pour délibérer sur les deux notes verbales remises le 9 au grand pensionnaire, l'assemblée conclut le 12, pour s'en référer à la réponse en question, en offrant d'envoyer à Berlin deux députés pour détromper Sa Majesté prussienne et l'éclairer sur la véritable situation des choses. Cette résolution n'était pas conforme aux demandes exigées par le roi de Prusse, dont les troupes attendaient les der-

niers ordres pour entrer sur le territoire de la république; les États de Hollande rendirent le 10 une publication qui prévint les habitants de la nécessité prochaine d'une inondation partielle, au moment où les troupes étrangères menaceraient la province d'invasion, promettant au surplus une indemnité à ceux des sujets de l'État dont les terres seraient submergées. Gorcum et Nimègue étant supposées les deux clefs de la province, au midi et au nord, on forma le projet d'en fortifier la défense. Le commandement de ces places fut donné au baron de Capelle de Marsch, ci-devant commandant des gardes du corps du prince d'Orange, et celui de la seconde au général Van Rysselt; sur la demande faite à la commission de Woerden d'indiquer un commandant en chef capable de se servir de forces qui pouvaient rester à la province, le choix tomba sur le Rhingrave de Salm qui reçut les titres de généralissime et feld-maréchal de la Hollande. De son côté, le duc régnant de Brunswick, général en chef de l'armée prussienne, avait resserré ses cantonnements depuis le 5 septembre, en les rapprochant de Clèves. Le 7, tous les officiers généraux s'assemblèrent à Clèves chez S. A. S. A l'issue de ce conseil de guerre, on notifia à l'état-major et aux officiers subalternes que, le 9, l'armée se mettrait en marche; 60 cartouches à balles furent distribuées aux soldats. Le roi de Prusse avait, d'autre part, demandé aux États de Gueldre et d'Over-Yssel le passage de ses troupes sur leur territoire, passage qui lui avait été aussitôt accordé.

Le 13 septembre, l'armée prussienne se mit en marche sur trois colonnes; l'une, de 6,000 hommes, entra en Over-Yssel; la deuxième, de 10,000 hommes, en Gueldre, et se porta par Arnheim sur Amersfoort; la troisième, de 9,000 hommes, par Nimègue, se dirigeant sur la Hollande méridionale. Au passage de celle-ci à Nimègue, les soldats demandèrent par acclamation à voir la princesse d'Orange, et tous les principaux officiers descendirent de cheval pour lui témoigner leur attachement et leur respect. La marche

des troupes avait été si secrète, que les officiers mêmes n'en étaient pas instruits la veille. Le duc de Brunswick, commandant en chef de l'armée, dirigeait lui-même cette troisième colonne qui descendit le Whaal en passant à Thiel et à Bonnel, et se présenta devant Gorcum. Le duc de Brunswick fit élever une batterie et, à cinq heures du matin, somma la ville de se rendre. Un imprudent ayant tiré sur l'officier qui accompagnait le trompette, l'un et l'autre réitérèrent leurs propositions, reçurent la même réponse et revinrent au corps d'armée faire leur rapport, d'après lequel S. A. S. ordonna le feu de la batterie. Au troisième coup on aperçut du feu dans la ville et beaucoup de désordre occasionné par la chute d'un boulet rouge sur la maison d'un patriote. Au trentième coup, on arbora le pavillon blanc, les portes s'ouvrirent, et les hussards d'Ében entrèrent dans cette ville, que son commandant le baron de Capelle avait abandonnée avec une partie de la garnison. La colonne prussienne pénétra ensuite jusqu'à la Haye, sans rencontrer de résistance.

A l'approche de la deuxième colonne commandée par le général de Gaudi, qui s'était dirigée sur Amersfoort, la garnison d'Utrecht abandonna cette place et se réfugia à Woerden avec les patriotes, les nouveaux régents et son généralissime, le rhingrave de Salm. Les troupes prussiennes prirent possession de la ville qui se trouvait dans le plus grand désordre; le pavillon orange fut arboré sur le dôme et l'ancienne magistrature rétablie.

Une partie des États s'était retirée à Amsterdam, ainsi que la commission de Woerden, pour y concerter, avec les partisans qui lui restaient, les moyens de défendre cette ville et d'en inonder les environs.

Pendant ce temps, l'autre division des États restait à la Haye, où elle abrogeait toutes les résolutions prises contre le stathouder et la province d'Utrecht. On leva la suspension des charges de S. A. S; le commandement de la Haye lui fut rendu, la princesse invitée à revenir, la commission

de Woerden anéantie; ordre enfin fut donné de prendre les cocardes oranges. A la prière des États le duc de Brunswick consentit à ce que ses troupes n'entrassent point à la Haye; par contre, les États généraux ordonnèrent de recevoir les Prussiens dans toutes les villes de Hollande. Jamais révolution, ajoute le *Mercure,* ne fut plus rapide et plus paisible jusqu'à présent. Amsterdam, en effet, tenta de résister; mais après quelques jours de siège et des rencontres sans importance avec les troupes prussiennes, la fraction des États hostile au stathouder, qui tenait dans ses murs, fit sa soumission.

Le cri d'indignation contre le Rhingrave de Salm fut général en Hollande, dès qu'on y connut la reddition d'Utrecht et la consternation des patriotes d'autant plus profonde que ses prétendues capacités militaires et sa valeur personnelle non moins équivoque leur avaient inspiré les plus grandes espérances. On ne voulut plus voir en lui dès ce jour que l'instigateur et le principal agent de la révolution, qu'un traître, qu'un général déserteur dont il fallait avant tout s'emparer pour le déférer à un conseil de guerre. « Tout le monde dit à la Haye que la révolution est arrivée par la faute du Rhingrave de Salm. » (*Courrier de l'Europe,* 21 sept.)

Les états de Hollande, poussés dans cette voie par l'opinion publique, arrêtèrent, sur la proposition des députés de Dordrecht, de casser le Rhingrave de Salm de toutes ses charges et de le faire poursuivre criminellement comme coupable de

désertion. Les États généraux confirmerent cette résolution et défendirent de recevoir le Rhingrave dans aucune de leurs colonies. Ils firent en outre écrire à leurs ministres à Hambourg et en Danemark de demander la saisie de cet officier en cas qu'il voulût s'embarquer pour l'une des possessions de l'État dans l'Inde ou en Amérique[1].

Mais où découvrir le malheureux aventurier? Il avait fui, disait-on, d'Amsterdam le jour même où sa troupe en désordre s'y présentait avec lui, et les bruits les plus fantaisistes couraient sur le lieu de sa retraite actuelle. On le voyait d'abord du côté d'Utrecht[2]. « La semaine dernière on a transporté à Utrecht (*Gazette d'Amsterdam*) deux particuliers arrêtés dans le camp de Zeyst[3], on dit que l'un est le secrétaire du Rhingrave de Salm et l'autre Th. de S.-G., dit Antoine. Le bruit court aussi, mais nous ne le garantissons pas, que le Rhingrave de Salm lui-même a été arrêté. » Il est vrai que le nouvelliste annonçait lui-même sa déconvenue quelques jours plus tard en ces termes : « On ne sait ce qu'est devenu le général Van Rysselt; quant au Rhingrave de Salm, il est aujourd'hui hors de doute qu'il a trouvé le moyen de s'évader. » Cependant un courrier de Meissenheim apportait la nouvelle que les habitants de cette ville avaient reconnu le fugitif

1. *Mercure.*
2. *Gazette de Clèves.*
3. Ville située à l'est d'Utrecht.

passant avec son secrétaire, qu'il y avait changé de relais, et qu'il avait continué sa route pour Grumbach où le lieutenant-colonel de sa légion était arrivé quelques jours auparavant. *La Gazette d'Amsterdam* prétendait à son tour que le Rhingrave s'était rendu par mer à Hambourg, qu'il s'était embarqué à Cattwyk[1] et qu'à ce moment il avait donné toutes ses marques distinctives à un hussard qui lui ressemblait beaucoup de figure et qui se montrait de côté et d'autre. En réalité, le Rhingrave se trouvait depuis longtemps à l'abri de toutes poursuites, à Paris même, où sa présence était signalée dans les premiers jours de novembre. « On dit que le Rhingrave de Salm est à Paris dans ce moment; malgré le soin qu'il a pris de justifier sa conduite dans un mémoire qu'il a adressé à la cour peu de temps après sa fuite de Hollande, les esprits sont tellement prévenus contre lui que l'incognito le plus rigoureux est devenu indispensable dans sa position. » (*Courrier de l'Europe.*)

Ainsi se terminait cette pitoyable aventure qui ruinait à tout jamais sa réputation et son avenir. Jusqu'à quel point le Rhingrave avait-il mérité que la fortune le traitât avec autant de rigueur? Est-il vrai qu'il ait songé à encourager la révolution pour apparaître ensuite comme l'homme nécessaire, comme le sauveur à qui l'on devrait forcément

1. Petit port sur la mer du Nord, en face de Leyde.

recourir? Il aurait entretenu, d'après certains biographes, des intelligences avec le parti du stathouder, afin de pouvoir s'y rattacher dans le cas où le prince d'Orange triompherait, et se serait oublié dans une conversation avec le comte de Calenberg, général saxon, fort influent dans le parti, jusqu'à s'écrier : « Croyez du reste que je n'ai pas tellement le goût du citron que je ne m'accommode aussi très bien de l'orange. »

Ce jeu de mot trop facile n'est pas plus authentique que les intrigues qu'on reproche au Rhingrave ne sont prouvées. Il faut en dire autant de la grave accusation portée contre lui, suivant laquelle il aurait demandé un million de florins pour livrer Utrecht, puis transigé dans la suite pour 600,000 florins. Il avait eu des détracteurs, il eut aussi quelques défenseurs et même des apologistes. Un rapport de la commission de Woerden[1], rédigé peu de temps après ces événements, tendait à le justifier entièrement, et dans un ouvrage qui paraissait à Liège en 1788, on discutait compendieusement la culpabilité et la non-culpabilité du Rhingrave[2]. Il pouvait d'ailleurs invoquer pour sa décharge l'exemple de ses collègues, du baron de Capelle et du général Van Rysselt qui avaient aussi bien que lui abandonné leur poste et quitté non moins précipitamment et furti-

1. Ville placée dans la province de Hollande, sur la frontière de celle d'Utrecht.

2. *Le Rhingrave de Salm innocent ou coupable.* Liège, 1788. 5 vol. in-12.

vement le territoire de la Hollande. Ne voyons-nous pas dans un livre fort curieux, *Paris, Versailles et les provinces au* XVIII[e] *siècle,* que le marquis de Vérac avait, au moment de l'invasion de l'armée prussienne et avant son remplacement par M. de Saint-Priest, écrit aux différents chefs et officiers sur lesquels il avait compté et aux particuliers qui étaient entrés dans ses projets en les engageant à renoncer à la lutte[1]. L'irrésolution peu honorable du ministère français excusait dans une certaine mesure la faiblesse de ses agents[2]. Mais l'opinion publique était, en France comme en Hollande, si excitée contre le Rhingrave qu'elle ne tint aucun compte de ces considérations.

Nous avons fort longuement insisté sur la conduite prêtée au prince de Salm-Kyrbourg durant les troubles de Hollande parce que ces événements

1. Est-ce pour indemniser l'un d'entre eux, que M. de Brienne faisait accorder au général Van Rysselt, une année plus tard (1788), le titre de maréchal de camp?

2. Le baron de Besenval juge fort sévèrement dans ses Mémoires la conduite de M. de Brienne vis-à-vis des patriotes hollandais. « Les Prussiens rassemblés à Clèves, écrit-il, sans que nous eussions fait marcher un seul homme, nous n'étions plus en mesure de nous opposer à leur entreprise. Cependant on aurait encore pu essayer de réparer nos fautes en risquant de faire filer quelques troupes ou les embarquant et leur faisant longer la côte pour arriver à Amsterdam, afin de défendre la grande inondation qui était formée; en un mot, ne pas se donner l'air de ne pas abandonner aussi honteusement des alliés bien déterminés à se défendre et, ranimant encore leur courage, d'avoir le temps d'employer les moyens de faire échouer ou tout au moins de s'opposer aux vues des Anglais. Mais Brienne, toujours dans la crainte de la guerre, prit le chemin le plus sûr pour la recevoir avec désavantage. Car, restant dans son étonnante immobilité, il perdit les secours qu'il pouvait tirer de Hollande, tant en vaisseaux qu'en argent, en troupes de terre, qu'il abandonna aux Anglais. Bientôt on apprit que le duc de Brunswick avait marché sur Utrecht, qui avait été abandonné à son approche par le rhingrave de Salm, qui y commandait et qui jusque-là avait tenu des propos bien différents d'une conduite aussi lâche. » (*Mémoires de Besenval.*)

tiennent dans sa biographie, ainsi qu'elle a été écrite et reproduite en cent ouvrages[1], une place si considérable qu'il était nécessaire de la traiter à fond, lors même qu'on considérerait le prince, ainsi que nous le faisons, comme la victime d'une erreur de personne fort regrettable du reste pour lui. Notre conviction intime est qu'en effet le prince Frédéric de Salm demeura entièrement étranger aux événements de Hollande et que le personnage véritablement compromis en cette occasion était son parent le Rhingrave de Salm-Grumbach, maréchal de camp au service du roi et précédemment colonel au service des Provinces. Les gazettes ne le désignent malheureusement en aucun cas d'une façon assez explicite pour dissiper tous les doutes; mais comment admettre d'autre part que, devant répéter presqu'à chaque page le nom de cet aventurier, elles auraient pu omettre, s'il se fût agi de Frédéric de Salm-Kyrbourg, de lui donner son titre de prince souverain, de prince régnant de Salm-Kyrbourg, tandis qu'on n'y voit jamais paraître que *M. le Rhingrave de Salm?*

Une note de la *Gazette des Deux-Ponts* nous semble plus concluante encore. Il s'agit du triste héros de la Révolution de Hollande et voici comme on en parle : De Berlin, 20 décembre 1785 : « Le

1. *Dictionnaires biographiques* de Michaud, Firmin-Didot; Bouillet; Dezobry; *Dictionnaire de la conversation* *Histoire de France* d'Henri Martin; Sismondi, etc., etc.

colonel hollandais, *comte de Salm,* comte du Rhin, a expédié à ces officiers leurs lettres patentes pour les recrues » ; et plus loin : « M. le colonel de Salm partira cette semaine, il a reçu deux courriers de Cassel ». Croira-t-on encore que cette dénomination de comte du Rhin puisse s'appliquer au prince Frédéric dont c'était le moindre titre, tandis que Charles-Louis de Salm-Grumbach n'en possédait point d'autre?

Faut-il voir une manifestation de rancune contre le régime existant dans le sentiment qui porta Frédéric de Salm-Kyrbourg à saluer avec enthousiasme l'aurore de la révolution? L'étonnement fut grand sans doute à Paris, lorsqu'on sut qu'un prince souverain se rangeait ainsi parmi les ardents prosélytes des idées nouvelles ; mais il suivait en cela le courant qui entraîna tant de grands seigneurs, du côté de la révolution. La marquise de Créquy, dans ses souvenirs, cite le nom du prince de Salm parmi ceux d'autres transfuges de la monarchie[1] : « En attendant, j'avais réformé dans mes relations toutes celles qui n'étaient pas d'une opinion conforme à celles de ma conscience et de ma conviction. Je ne voyais plus mon neveu de Lauzun, je n'allais plus à l'hôtel de Noailles et moins encore à l'hôtel de Salm, ainsi que vous pouvez bien croire. » La marquise n'ajoute pas qu'elle aurait dû pour la même raison s'interdire la société de Mmes de Coigny,

1. *Madame de Créquy,* t. VI.

de Simiane, de Vauban, de Murinais et de Bercheny que la révolution avait également gagnées et converties à *l'illusion du bonheur de l'humanité*[1].

Chacune des blessures faites à la vanité de Frédéric de Salm le jetait plus avant dans le parti de la démocratie où il n'était en réalité que froidement accueilli. Son titre de prince, sa qualité de souverain le rendaient suspect à ses nouveaux alliés qui se défendaient de lui confier un pouvoir quelconque et de le tirer de son obscurité. Il n'avait point cependant ménagé les moyens de séduction vis-à-vis des démocrates; dès le 28 novembre 1789, il se plaignait d'être compris dans le nouvel état imprimé des pensions pour une somme de 20,000 livres, et le citoyen Dufresne déclarait à l'Assemblée en son nom qu'il abandonnait cette pension, sous la réserve de 6,000 livres, en faveur du prince Maurice, son frère. En vain la princesse Amalia de Hohenzollern faisait-elle les honneurs du salon de l'hôtel de Salm aux membres du côté gauche que lui présentaient le prince et M. de Beauharnais[2]. Il sollicita de La Fayette le grade de commandant de bataillon dans la garde nationale, et ce fut la malignité publique qui seule en profita. On le chansonna et les quolibets l'assaillirent de toutes parts[3]. Voici comment le Petit Dictionnaire des grands hommes

1. MM. de Goncourt, *Société française pendant la Révolution.*
2. *Idem.*
3. Biographie Michaud.

de la révolution caractérisait ses exploits rév lutionnaires : « Cet habile souverain, s'apercevai qu'il y avait plus de rois en France que de sujet dans ses États, s'est établi à Paris et a demand du service à M. de La Fayette. Ce général l'a em ployé longtemps dans la rue Saint-Dominique e a fini par l'élever au rang de commandant d bataillon. C'est en cette qualité que le vaillan prince de Salm, à la tête de 3,000 hommes, a fai la descente du cimetière des Invalides. Persuadé qu'il s'y trouvait quelque complot et que tout l'argent et les canons de France y étaient ensevelis, il y pénétra armé de pied en cap; il y combattit pendant des heures entières sans rien trouver contre les intérêts de la nation, et sa valeur contre les morts fit juger de sa douceur avec les vivants. »

La perte de la princesse sa femme, jointe à celle d'un troisième enfant, venait d'attrister tout récemment sa vie privée. La princesse de Salm, Jeanne-Françoise de Hohenzollern-Sigmaringen, était morte le 23 août 1790. Elle laissait à son mari un fils, Frédéric-Ernest-Othon, né le 14 décembre 1789, qui, avec un fils naturel connu dans la suite sous le nom de comte de Renneberg, représentait sa descendance future. Était-ce le chagrin de ces deuils successifs, ou bien plutôt l'invasion de ses États par les troupes françaises des généraux Custines et Biron[1] (septembre 1792), qui déterminèrent

1. Après la bataille de Valmy.

rédéric de Salm à quitter Paris pour rentrer dans sa principauté? Il pouvait avoir obéi à chacun de ces sentiments en prenant cette décision. En tout cas, le motif qu'il avoua, le motif officiel de cette retraite était d'un tout autre genre. Il avait voulu, disait-il, faire bénéficier son peuple des libertés reconnues à la nation française par le nouvel ordre de choses. Le prince espérait évidemment de cette façon se concilier les bonnes grâces de la Convention, au moment où il ne pouvait plus éviter l'annexion de ses possessions. Il introduisit à cet effet la constitution française dans ses États; mais comme il ne pouvait entièrement dépouiller l'homme léger, il y mena une conduite assez louche pour que les bruits les plus défavorables courussent bientôt sur son compte. Dans les premiers jours de décembre, un membre de la Convention signalait les agissements d'un prince allemand dont le territoire avait été tout récemment occupé par les soldats de la république et qui réunissait des approvisionnements de tout genre dans le but de les faire tenir aux armées coalisées. Tout porte à croire qu'il s'agissait du prince de Salm qui cherchait, par la lettre suivante tout empreinte de l'odieux amphigouri du temps, à expliquer d'une façon plausible sa présence en Allemagne :

« De Kyrn, 19 décembre 1692.

« J'ai lu dans les papiers allemands un article qui me regarde. J'ai été d'autant moins étonné qu'il

fût défiguré que les papiers français eux-mêmes l'avaient mal entendu. Je n'ai point annoncé à la Convention nationale que je reconnaissais la souveraineté de la république; elle n'a point besoin de cet hommage de ma part. Je lui ai seulement annoncé que, pénétré de la vérité de ses principes, j'allais chez des hommes que j'appelais autrefois mes sujets et que j'appelle aujourd'hui mes concitoyens, mes amis, mes enfants, pour y abolir la servitude personnelle, les droits de mainmorte, les jurandes, en un mot tous les restes barbares de la féodalité. C'est effectivement ce que j'ai exécuté en cette ville le 14 de ce mois; les larmes de joie du père et des enfants ont honoré cet acte de justice. Voilà la vérité telle qu'elle est.

« Signé : Frédéric, à cette heure prince de Salm-Kyrbourg, par la volonté expresse de mes concitoyens. »

Les corps d'armée étrangers venaient de reprendre Mayence et s'avançaient sur la Moselle et la Nahe. Le prince de Salm, ne se trouvant plus en sûreté à Kyrn, en présence de ces princes allemands que sa défection avait exaspérés, rentra alors en France, à Paris, et mal lui en prit. Les services qu'il avait rendus à la démocratie n'empêchèrent point son inscription sur la liste des suspects, son arrestation et son incarcération aux Carmes dans le courant d'avril. Il y était enfermé

depuis trois mois à peine lorsqu'il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire présidé par Coffinhal sur un prétendu bruit de conspiration dans cette prison[1]. Mme de Créquy que nous avons déjà citée prétend qu'il aurait imprudemment rappelé son existence à ses ennemis par une lettre adressée à Robespierre, dans laquelle il réclamait sa mise en liberté et qui précéda de deux jours seulement sa condamnation[2].

Il porta sa tête sur l'échafaud le 23 juillet 1794, le 5 thermidor an II[3], le même jour qu'Alexandre de Beauharnais et le prince Constantin de Rohan-Montbazon, vice-amiral, MM. de Champcenetz, de Gouy d'Arcy, le marquis de Kercado, les comtes de Kerhoent et de Soyecourt. La mention de ce jugement parut à la feuille de la *Gazette nationale* d'Octidi, 18 thermidor[4]. Ses biens, qui avaient été confisqués, furent rendus à sa famille par un décret du 17 septembre 1795[5].

1. L'acte d'accusation était ainsi formulé : Le prince de Salm, convaincu de s'être déclaré l'ennemi du peuple en participant aux conspirations de Capet, de sa femme, de ses ministres, des Chevaliers du poignard, aux armées de Bailly, de La Fayette, à la conspiration de l'étranger en tentant d'ouvrir la maison d'arrêt, dite des Carmes, pour anéantir la Convention nationale, ses comités de salut public et de sûreté générale, en instruisant des procédures contre les patriotes pour servir Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'Etat, en conspirant contre l'unité et l'indivisibilité de la République.

2. « Je pourrais vous en citer vingt exemples comme celui du prince de Salm, qui ne voulut écouter personne, qui écrivit à Robespierre avec une humilité qu'on pourrait appeler de la bassesse et qui fut désigné pour l'échafaud deux jours après. » (*Mémoires de Mme de Créquy.*)

3. Frédéric de Salm-Kyrbourg, prince d'Allemagne, âgé de quarante-huit ans, né à Leinbourg, et demeurant rue de Lille.

4. *Moniteur.*

5. Il ne s'agit point ici de la principauté de Kyrbourg, qui avait été annexée

Après la journée du 9 thermidor, sa sœur la princesse Amalia de Hohenzollern-Sigmaringen acheta et fit enclore d'un mur le champ où reposaient, au milieu de treize cent quatorze victimes immolées en six semaines, à la barrière du Trône, les restes de son frère [1].

à la France, qui appartient aujourd'hui à la Prusse, et qui ne revint jamais aux héritiers du rhingrave. En 1803, Bonaparte indemnisa son fils Frédéric-Ernest-Othon de la perte de ses États, en lui attribuant les domaines de Bocholt et d'Aahaus, situés dans le pays de Munster, dont il fut dépouillé dans la suite. Il reçut en compensation une rente de 400,000 livres, qui ne lui fut plus payée dès 1815. A cette époque, d'ailleurs, les États des princes de Salm (Salm-Salm et Salm-Kyrbourg) subirent la médiatisation à laquelle ils avaient échappé en 1806, alors qu'elle atteignait la plupart des principautés allemandes.

1. Biographie Michaud.

Ce terrain attient à la chapelle de Picpus ; on y a élevé une pyramide funéraire et fondé un oratoire ainsi que des messes pour les victimes de la Révolution.

La maison princière de Salm-Horstmar, encore actuellement représentée en Allemagne, provient de la ligne des wild et rheingraf de Grumbach. Celle-ci reçut, en 1802, comme compensation des biens perdus sur la rive gauche, le pays d'Horstmar, situé dans l'évêché de Munster, qui fut réuni à la France en 1810 et à la Prusse en 1815. En 1817, le roi de Prusse éleva le ci-devant rhin et wildgrave Frédéric de Salm-Grumbach au titre de prince. Il prit dès lors le nom de prince de Salm-Horstmar, wild et rhingrave. Cette maison princière appartient à la religion réformée ; sa résidence est le château de Varlar, près Coesfeld. Le représentant de cette famille était, en dernier lieu, Othon de Salm-Horstmar, né le 8 février 1833, membre de la Chambre des seigneurs en Prusse. (*Dictionnaire de la conversation.* De Brockhaus, Leipzig.)

La branche de Salm-Kyrbourg s'éteignit avec Frédéric-Ernest-Othon, mort sans postérité.

II

HOTEL DE SALM

(PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR)

La construction de l'hôtel de Salm fut commencée en 1782 et menée assez rapidement pour que le prince Frédéric pût l'occuper trois ou quatre années plus tard. Toutefois on travaillait encore à sa décoration en 1790 et la plupart des mémoires présentés à l'architecte Rousseau par les ouvriers qu'il employait se rapportent à des ouvrages exécutés pendant ces huit années (de 1782 à 1790.) Aussi les descriptions et guides de Paris publiés avant la Révolution ne lui ont-ils consacré qu'une mention assez brève. Le guide des étrangers à Paris, de Thierry (1786) et le Provincial à Paris (1788) se contentent de le citer au nombre des hôtels de la rue de Bourbon. Par contre, les compilations du même genre qui parurent après la Révolution en ont parlé avec force détails. C'est ainsi que des

vues de ce petit palais, accompagnées de bonnes notices, se trouvent dans les annales du musée et de l'École des beaux-arts de Landon (1803 et 1805) et dans la description de Paris et de ses édifices de Legrand (Paris, 1808).

Ce dernier écrivain, architecte de sa profession, traite cette matière en véritable spécialiste et au point de vue purement artistique.

« L'hôtel de Salm est un des plus élégants édifices que Paris puisse citer. Bâti peu avant la Révolution, pour être l'habitation d'un prince étranger, sur les dessins de M. Rousseau, architecte, peut-être méritait-il le reproche de sortir du caractère propre d'habitation et de palais et d'affecter les apparences de monument public, c'est-à-dire d'un édifice consacré à des institutions et à des usages qui exigent de l'étendue dans les plans et une sorte de pompe extérieure. Peut-être ce bâtiment, en changeant de destination, a-t-il perdu l'espèce de défaut qu'un goût sage pouvait trouver dans la composition de son ensemble lorsque cet ensemble n'était que celui d'un hôtel. Tel est peut-être en effet pour l'architecture l'inconvénient qui résulte de certain unisson de mœurs et d'usage entre tous les ordres de la société. Quoi qu'il en soit de ces réflexions théoriques et critiques, elles s'appliquent davantage aux mœurs du temps qu'au talent de l'architecte qui a bâti cet hôtel. Sa porte d'entrée, qui donne sur la rue de Lille (faubourg

Saint-Germain), est dans la forme d'un arc de triomphe flanqué de chaque côté par une colonnade d'ordre ionique qui s'appuie à des corps de bâtiments dont la masse est parallèle à celle de la porte et dont l'attique, orné de bas-reliefs, rattache ces corps avancés à la décoration et au motif de l'ensemble.

« La colonnade se réunit dans l'intérieur de la cour à celle des ailes ou parties latérales de cette cour et forme tout autour un promenoir couvert et continu qui aboutit à un frontispice en colonnes d'ordre corinthien, lequel s'élève au fond de la cour, annonce le corps de logis principal et donne entrée dans un vestibule où l'on monte quelques marches pour arriver au sol des appartements. La partie de l'édifice que l'on vient de décrire est de beaucoup la plus remarquable ; quant à l'architecture ; le reste consiste en cours adjointes et en un corps de bâtiment qui se prolonge sur le quai Bonaparte et se termine par une partie demi-circulaire qui forme le derrière de l'édifice ; étant devenue, par les circonstances qui en ont dégagé l'aspect, celle que l'on voit le plus, on regrette que sa façade ne réponde ni par son élévation ni par sa décoration au reste de l'édifice. Les appartements sont décorés avec une élégante simplicité, soit en stuc, soit en peinture, soit en bois précieux, suivant le caractère des différentes pièces. Le salon principal, qui donne sur le quai et occupe le demi-cercle

apparent dont on a parlé, s'élève, en forme de rotonde, sur un plan circulaire dont le diamètre est de quarante pieds (treize mètres). Le plafond était décoré d'un bas-relief en grisaille régnant tout à l'entour sur une mosaïque d'or. Cette peinture de Sauvage (?) a été tout à fait dégradée par l'humidité et ne laissait plus apercevoir que de faibles vestiges de son ancienne richesse. Le besoin de placer dans cet hôtel la grande chancellerie de la Légion d'honneur a fait opérer diverses additions et restaurations par M. Peyre, architecte, membre de l'Institut[1]. »

Tandis que Legrand dans cette notice semble tenir peu de compte de la façade, comparée au reste de cette habitation, Landon s'attache plus particulièrement à la décrire : « L'avant-corps circulaire de la façade, écrit-il, décoré d'un ordre corinthien, annonce la forme du salon de ce palais dont la vue s'étend sur le bassin de la Seine, entre le pont des Tuileries et celui de la Concorde, et repose sur les magnifiques jardins du palais impérial. Cette position est l'une des plus heureuses de cette grande capitale. Elle vient de s'embellir encore par l'achèvement du quai qui porte le nom du vainqueur de l'Égypte. Une nouvelle caserne pour la garde de Sa Majesté impériale s'élève en ce moment à peu de distance de cette façade. Des

1. Legrand, *Description de Paris et de ses édifices*. Paris, 1808.

hôtels superbes, des jardins pittoresques ont remplacé les chantiers qui présentaient naguère un aspect triste et monotone et déjà cette partie de Paris est une des plus riches et des plus agréables par la variété et la noblesse de ses bâtiments. On a souvent distingué dans les fêtes publiques l'effet séduisant de l'architecture de la façade de l'hôtel de Salm, lorsqu'elle est illuminée avec goût et lorsqu'elle réfléchit sa brillante décoration dans les eaux qui baignent le mur du quai, dont elle fait l'ornement principal[1]. »

Le palais de la Légion d'honneur conserva, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'aspect qu'il avait au moment de la publication de ces ouvrages, jusqu'à la malheureuse guerre de 1870. Il fut un des édifices incendiés par la Commune et l'un des premiers réparés, grâce à l'intervention des légionnaires qui, par de généreuses souscriptions, procurèrent les moyens de le réédifier dans l'espace de trois années. L'incendie n'avait que peu détérioré les façades du palais, mais à l'intérieur ses ravages furent considérables. Il avait détruit les bas-reliefs, lès plafonds, fondu les ornements de métal, supprimé une partie de l'œuvre artistique que contenait l'ancien hôtel de Salm et jusqu'à cette charmante cheminée de marbre blanc ornée de bronzes ciselés que l'on attribuait à Gouthière. D'importants travaux de décoration, commencés en 1876 sous les

1. Landon, *Annales du Musée.*

auspices de M. de Chennevières, alors directeur des beaux-arts, ont rendu au palais de la Légion d'honneur sa splendeur primitive[1].

Un mot maintenant sur les différents propriétaires de l'hôtel de Salm, depuis sa construction jusqu'à l'époque où on y installa les services de la Légion d'honneur. Le prince de Salm ne cessa de l'habiter qu'au jour de son arrestation, ainsi qu'en fait foi son inscription même sur la liste du tribunal révolutionnaire : F. de Salm-Kyrbourg, prince allemand, demeurant rue de Lille. A la mort du prince, ses biens avaient été confisqués, comme on l'a vu précédemment. Son hôtel, déclaré bien national, fut acquis par un certain Lieuthrand, ex-barbier de Corbigny, qui se faisait appeler le marquis de Beauregard, un intrigant *di primo cartello*, qui avait gagné sa fortune dans les jeux de l'agio et les marchés de fournitures véreux[2]. « Rue de Bourbon, le fameux hôtel de Salm, bâti sur les dessins de Rousseau, dit Legrand, sur les dessins du prince, affirmait le concierge du prince en 1790, ce palais ridicule bâti pour un souverain, dont l'armée ne s'élevait pas à la moitié du quart de 2,000 mâles, ce palais qui coûta au bâtisseur trois ou quatre villages qu'il possédait dans les Vosges, cet hôtel qui

1. Décoration du palais de la Légion d'honneur, par M. de Chennevières. *Revue des arts décoratifs*, février-mars 1883.

2. Est-il vrai que l'hôtel de Salm ait été mis en loterie avec tout son mobilier, en 1791, ainsi que l'ont avancé certains écrivains? Nous n'avons rien trouvé dans les écrits de l'époque qui confirme cette assertion.

deviendra l'hôtel de la Légion d'honneur, ce palais triomphal est la demeure d'un ex-barbier de Corbigny, enrichi au jeu de l'agio et pour voir, quand ce parvenu donne des fêtes, les illuminations de son hôtel, Paris accourt dans la rue, jaloux de cet homme qui doit garder si peu longtemps cette colonnade et son opulence[1]. » Le triomphe de M. de Beauregard fut de courte durée. Un jour où il avait volé le Trésor plus indiscrètement que d'habitude, on l'arrêta dans son hôtel. Relâché pour cette fois, il se fit reprendre dans la suite et condamner à quelques années de prison. « Le fameux Beauregard, ce perruquier propriétaire du bel hôtel de Salm, qui avait déjà tant de fois échappé à la verge de la justice, vient enfin d'en être frappé. Le tribunal criminel de la Seine l'a condamné à quatre ans de fer pour avoir vendu au gouvernement du charbon qui ne lui appartenait pas[2]. »

L'hôtel de Salm était devenu, le 17 septembre 1795, la propriété du jeune Frédéric-Ernest-Othon de Salm, alors âgé de cinq ans, qu'élevait la princesse Amalia de Hohenzollern-Sigmaringen, sa tante. On voulut mettre le palais en vente, mais nous ne croyons pas qu'il ait trouvé d'acquéreur. En tout cas il devint sous le Directoire l'asile du parti rival de celui de Clichy, du parti constitutionnel que présidait Mme de Staël et qui comptait

1. MM. de Goncourt, *la Société française sous le Directoire.*
2. *Moniteur* du 29 frimaire an VII.

dans ses rangs Benjamin Constant, M. de Talleyrand, etc. La Légion d'honneur avait été créée en 1802 par une loi du 19 mai. Le gouvernement du premier consul jeta les yeux sur l'hôtel de Salm, lorsqu'il s'agit d'installer les services de la nouvelle institution. L'emplacement convint et le projet du gouvernement fut favorablement accueilli. L'inauguration officielle du palais de la Légion d'honneur eut lieu le 14 juillet 1804.

Les états de dépenses que nous reproduisons ici sont réunis en une liasse inscrite au fonds des Archives judiciaires sous les lettre et numéro d'ordre Z 7433 et comprise à l'inventaire méthodique dans le chapitre Notariats, Tabellionage, Saisies et Consignations, § Minutes des greffiers des bâtiments, avec l'intitulé suivant : Mémoires, toises, devis relatifs à l'hôtel de Salm, 1784-1789[1].

Les minutes des greffiers des bâtiments sont déposées aux Archives depuis 1809. Ces greffiers, dits aussi clercs de l'écritoire et dont la création date de 1404, étaient des officiers institués pour rédiger les procès-verbaux des expertises dont les chargeaient les différentes juridictions. Un certain nombre de documents du même genre existent aux Archives et concernent le plus souvent de grands édifices comme l'abbaye de Panthémont, le château

1. Nous avons suivi pour le classement des mémoires ci-après l'ordre suivant lequel ils se trouvent réunis dans cette liasse.

de Ville-Parisis, la Salpêtrière, le Palais-Royal, les Quinze-Vingts, etc.

L'expertise qui fut ainsi faite à l'hôtel de Salm est très complète et relève les moindres détails de ses travaux de construction et de décoration. Elle indique la date et l'énumération des différentes entreprises, le montant des premières demandes formulées par les artistes et les ouvriers qu'on employait et les chiffres définitifs auxquels on s'arrêta après règlement de chacun de ces mémoires.

En voici, du reste, le dénombrement suivant l'ordre établi dans cet ensemble de pièces.

1. Inventaire méthodique des Archives nationales.

ARCHIVES NATIONALES

FONDS

DES ARCHIVES JUDICIAIRES

Z 7433

III

MÉMOIRES, TOISÉS ET DEVIS,

RELATIFS A L'HOTEL DE SALM

(PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR)

TRAVAUX DE CONSTRUCTION

DÉPENSES

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Principal mémoire de maçonnerie, par Thévenin, maître maçon, pour ouvrages exécutés en 1782 et 1783, en l'hôtel de Mgr le prince de Salm-Kyrbourg. Total général, 217,907^{liv},12^{d},11^{s}, réduit à . .	168,700	18	02
1784	Mémoire. Fourniture de pierres de taille	13,827	»	»
1784	Mémoire. Fourniture de menuiserie . . .	888	»	»
1782	Mémoire d'ouvrages de maçonnerie, pour S. A. S. Mgr le prince régnant de Salm-Kyrbourg, en un hôtel, sis à Paris, rue			
	A reporter.	183,415	18	02

Années.		Livres. Sous. Den.
	Report.	183,415 18 02
	de Bourbon, au coin de celle Bellechasse, par Pécoul, maître maçon et entrepreneur des bâtiments du roi, du montant de	47,332 01 08
1787	Mémoire de Bourgeois, maître peintre et doreur, rue Neuve-Saint-Denis, au coin de celle Saint-Denis, pour ouvrages de peinture en détrempe. Compte arrêté par l'architecte Rousseau à.	71,996 17 02
—	Mémoires d'ouvrages de menuiserie, faits et fournis pour S. A. S. Mgr le prince régnant de Salm-Kyrbourg, pour la construction de son palais, sis rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, lesdits ouvrages faits sous les ordres de M. Rousseau, architecte, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté, par Colson, maître menuisier, Grande-Rue, fauxbourg Saint-Honoré. Total général.	17,774 04 03
—	Mémoire de Martin, maître treillageur, entrepreneur de jardins, rue Saint-Grégoire, faubourg Montmartre. Total approuvé.	2,017 06 00
1784	1° Mémoire de Pellagot, charpentier des bâtiments du roi, rue Basse-du-Rempart-Saint-Honoré, n° 13, du montant de . .	25,162 11 »
1786	2° Mémoire du même, du montant de . .	24,042 04 05
1789	3° Mémoire du même, du montant de. .	5,718 18 08
1786	4° Mémoire du même	2,890 12 05
	A reporter.	380,354 17 03

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report	380,354	17	03
1789	Mémoire de Duval, terrassier et gravoitier, rue de Seve[1], au-dessus de la nouvelle enceinte	555	06	05
1787	Mémoire du sieur Travers, maître serrurier, rue Saint-Mars, du montant de	40,189	10	06
1785	Mémoire de la dame veuve Ménageot, rue de Gaillon, pour ouvrages de carrelage, du montant de	6,728	10	06
—	Mémoire de la même pour couverture des toits	627	06	10
1787	Mémoire d'Hérault, maître plombier, rue Saint-Honoré, à côté des Capucines, du montant de.	4,262	»	»
1783	Mémoire de Bertolini, sculpteur, poêlier et fumiste, rue Poissonnière. Réglé à.	1,200	»	»
1787	Mémoire du même. Réglé à	696	»	»
1787	Mémoire du même. Réglé à.	6,467	»	»
1789	Mémoire du même. Réglé à.	2,180	02	»
1791	Mémoire du même. Réglé à	301	08	»
1789	Mémoire d'Henri Vitrier, rue de Rohan, n° 450, depuis le 10 mars 1789, jusqu'au 4 thermidor de la deuxième année de la République. Réglé à.	4,831	07	»
	A reporter	443,665	11	06

1. Sèvres.

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report.	443,665	11	06
1789	Nouveau mémoire de Hérault, plombier, du montant de.	95	»	»
1784	Mémoire de Levieil, maître vitrier, rue du Bacq, fauxbourg Saint-Germain. Réglé à.	588	11	03
1786	Mémoire du même. Réglé à	2,622	10	»
1788	Mémoire du même. Réglé à	991	02	09
1783	Mémoire du sieur Corbel, sculpteur-marbrier à , de 1783 jusqu'à l'année 1790, du montant de	47,133	10	»
1789	Mémoire de Nicolas-Robert Léger, sculpteur-marbrier, demeurant rue Philippeau, au Marais, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. Réglé à	212	»	»
1787	Mémoire du sieur Goutheinze, marbrier-statuaire, demeurant rue du Fauxbourg-Saint-Martin, hôtel des Arts, du montant de	798	01	07
1787	Mémoire de Le Peinteur, maître paveur, proche la porte Saint-Bernard, du montant de	6,159	19	08
1784	Nouveau mémoire du sieur Goutheinze, marbrier-statuaire, du montant de . . .	11,260	10	04
1786	Nouveau mémoire de Henri, vitrier, rue de Rohan, nº 450, du montant de.	11,663	08	»
1788	Mémoire du même, du montant de . . .	2,090	»	»
1782	Mémoire de Vitel, fondeur, pompier et plombier, rue du Vieux-Colombier, du montant de	2,279	»	»
	A reporter.	532,081	12	01

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report.	532,081	12	01
1786	Mémoire du même, du montant de	226	10	»
1788	Mémoire de Gautruche, monteur de glaces, rue Basse, porte Saint-Denis, du montant de	19,063	06	»
1782	Mémoire de Belleville, maître peintre et doreur, rue Saint-Médéric, réglé à. . .	169	11	01
1789	Mémoire de Garnier, maître peintre et décorateur, rue du Chanvre, au Marais, n° 3, du montant de	4,192	»	»
1790	Mémoire du même, du montant de . . .	6,704	05	01
1788	Supplément aux mémoires de Pellagot, maître charpentier, rue Basse-du-Rempart-Saint-Honoré, du montant de. . .	246	04	»
1788	Mémoire de Lucas et Gondouin, plombiers, réglé à	342	06	»
1790	Mémoire de Podevin, maître paveur, rue des Fossez-Saint-Bernard (*sic*), du montant de	306	17	05
	Mémoires des ouvrages de sculpture faits par Léger, sculpteur, demeurant rne Phelypeaux, commencés en 1782. Réglés à.	30,824	»	04
	Mémoire d'ouvrages de maçonnerie faits en supplément, par Delescluze, rue de Chabannois. Réglé à.	1,853	07	02
	Deux mémoires de maçonnerie par Thévenin, maître maçon. Réglés l'un à. . .	544	»	05
	l'autre à.	929	03	09
	Total des dépenses pour travaux de construction	595,611	11	08

TRAVAUX DE DÉCORATION

DÉPENSES

Années.		Livres.	Sous.	Den.
1784	Mémoire de *Boquet*, sculpteur, pour quatre bas-reliefs représentant les quatre saisons, dans la salle à manger, réglé à.	96	»	»
1784	Mémoire des peintures exécutées pour le plafond et la frise, dans le salon, par *Boquet* fils, représentant : Apollon dans sa course accompagné des Heures ; Vénus éveillée par des amours et des plaisirs ; Les quatre Saisons dans la voussure de la frise ; Sereze *(sic)* cherchant sa fille Flore et Zéphyre *(sic)* et les Jeux floraux ; Bacchus, Ariadne *(sic)* et Silène, portés par des faunes; Femmes dansantes. Réglé à. . . . . Le 1er mars 1789.	6,000	»	»
—	Note d'ouvrages faits pour l'hôtel du prince de Salm-Kyrbourg, par *Moitte*, sculpteur du roi, sous les ordres de M. Rousseau, architecte du prince et de Sa Majesté. Six esquisses de figures qui doivent être placées sur le côté du quai d'Orsay, prix convenu	288	»	»
	A reporter.	6,384	»	»

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report	6,384	»	»
	I. — Un bas-relief en terre cuite représentant les fêtes à Palès, lequel a servi de modèle pour exécuter celui en plâtre qui est placé sous le vestibule.	360	»	»
	II. — Trois grands dessins d'arabesques pour le salon.	360	»	»
	III. — Deux grands bas-reliefs de jeux d'enfants pour une antichambre	240	»	»
	IV. — Un modèle de fontaine pour la salle à manger	72	»	»
	V. — Un modèle de poële dont le pied d'estal (*sic*) est orné de guirlandes de vigne et de deux médaillons; le dessus du poële portant quatre enfants qui tiennent un vase	150	»	»
	VI. — Cinq bas-reliefs en plâtre représentant des trophées d'armes, placés sur le quay	600	»	»
	VII. — Trois dessus de portes pour le salon	360	»	»
	VIII. — Deux modèles de trophées qui sont exécutés sur la porte.	120	»	»
	IX. — Un autre modèle de trophée devant être exécuté pour le couronnement de la porte et les branches de chaines (*sic*)	120	»	»
	X. — Deux Renommées en pierre, de six			
	A reporter.	8,766	»	»

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report.	8,766	»	»
	pieds de proportion, exécutées sur la porte du côté de la rue de Bourbon. . . .	2,000	»	»
	Total[1], 4,670 livres.			
1783 et suiv.	État des sculptures faites pour l'hôtel de Salm, commencées en l'année 1783, par M. *Roland*, sculpteur du roi :			
	Premier article[2].			
	I. — Fait deux bas-reliefs de vingt et un pieds de longueur sur cinq de hauteur, représentant une Marche de sacrifice, dans le genre des anciens, pour être posés à la façade, du côté de la rue de Bourbon. Prix convenu par un marché à. . .	2,000	»	»
	Second article.			
1785	II. — Fait une frise de cent vingt pieds de longueur sur deux de hauteur, compo-			
	A reporter.	12,766	»	»

1. Moitte avait reçu en 1789 4,000 livres.

Compte de M. Moitte.

Reçu le 31 mai 1783. . . . . 2,000 livres.
Et dans le courant d'octobre 1789, reçu deux billets de mille francs chaque, ci. . . . . 2,000 —

Signé : Moitte.

Le sieur Moitte accuse avoir reçu . . . . 4,000 livres.

Reste dû . . . . 670 livres.

Arrêté le présent mémoire, bon pour la somme de 4,670 livres, par nous architecte, inspecteur des bâtiments du roi. A Paris, ce 1er mars 1789.

Signé : Rousseau.

2. Lorsque ce mémoire fut présenté par Roland, un seul de ces bas-reliefs avait été posé, ainsi que le mentionne une note en marge, à l'encre rouge, de la main de Rousseau.

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report. . . .	12,766	»	»
	sée de griffons et de rinceaux d'ornement, posée dans le vestibule dudit hôtel, en 1785, du montant de 1,278 livres. Réglé à.	1,200	»	»
	III. — Fait quatre arabesques, posées sur des fonds à stucs, dans la salle à manger, du montant de 650 livres. Réglé à. . .	600	»	»
	IV. — Plus, fait en cire le petit modèle pour les bronzes d'espagnolettes	18	»	»
	Total, 3,946 livres. Réglé à 2,818 livres.			
	Mémoire des ouvrages faites *(sic)* pour Mgr le prince de Salm, sous les ordres et la conduite de M. Rousseau, par d'Hollande, mouleur à Paris :			
	Pour avoir moulé un petit chapiteau ionique pour le modèle de la porte et en avoir coulé douze plâtres, demande 18 livres. Réglé à.	13	»	»
	Pour avoir moulé une petite rosace pour le même modèle de la porte et en avoir coulé soixante-deux plâtres, demande 12 livres. Réglé à	12	»	»
	Pour avoir fait cartonner le petit modèle du salon et l'avoir peint en huile, demande 36 livres. Réglé à.	30	»	»
	Pour avoir fourni quinze bas-reliefs, posés à l'extérieur dudit hôtel, à raison de			
	A reporter.	14,639	»	»

Années.		Livres.	Sous.	Den.
	Report.	14,639	»	»
	18 livres chaque, ci 270 livres. Réglé à 15 livres chaque, ci.	225	»	»
	Pour avoir moulé un grand bas-relief, posé sous le péristyle. Réglé à	240	»	»
	Pour avoir fourni dix-neuf gros bustes posés sur la face de la Seine, à raison de 18 livres chacun, ci 352 livres. Réglé à 15 livres chacun, ci	304	»	»
	Total des dépenses de décoration. .	15,408	»	»
	Total général des dépenses de construction et de décoration . . .	615,170	11	07

La dépense totale de la construction et de la décoration de l'hôtel de Salm revenait donc en chiffres ronds à la somme de 615,000 livres de l'époque, qui représenteraient de 1 million et demi à 1,800,000 francs de notre monnaie actuelle.

Cette somme, qui peut sembler considérable au premier abord, paraîtra d'autre part relativement modérée si l'on considère les belles proportions de cet hôtel qui lui donnent l'aspect d'un palais ou d'un édifice public, la grande superficie du terrain qu'il occupe, le luxe enfin de son ancienne décoration artistique dont il serait difficile de trouver dans Paris contemporain un modèle aussi complet et plus excellent.

La partie du document que nous venons de reproduire, la plus curieuse à nos yeux, est assuré-

ment celle qui nous fait connaître de quelle façon les amateurs rétribuaient encore à cette époque, pour des travaux considérables, des artistes d'un mérite reconnu, comme ceux que le prince de Salm avait employés.

L'incendie du palais, en 1871, a sérieusement réduit le nombre des gracieuses conceptions de Moitte et de Roland; mais ce qu'il en subsiste suffirait encore aujourd'hui à représenter plusieurs fois comme valeur cette somme de 15,000 livres qui permettait autrefois d'en payer l'ensemble.

Nous ne doutons pas que tout connaisseur qui voudra bien examiner avec quelque attention le beau bas-relief de Moitte placé au fond de la cour d'honneur sous la colonnade, ainsi que ces deux bas-reliefs de la rue de Lille (Marche de sacrificateurs) dus au ciseau de Roland, et les statues qui ornent le fronton du palais en regard de la Seine, ne soit entièrement de notre avis et ne regrette d'autant plus les anciennes richesses du même ordre que le feu ou le temps ont détruites.

IV

LES SCULPTEURS
MOITTE, ROLAND ET BOQUET

On a bien longtemps et jusqu'à ce jour prétendu qu'une partie, la plus considérable, de la décoration de l'hôtel de Salm devait être attribuée à Clodion. Il n'en est rien, comme on vient de le voir; et tous les principaux ouvrages de ce genre, comme les moins importants dans ce palais, sont dus au ciseau des sculpteurs Moitte, Roland et Boquet. Il ne reste, à vrai dire, que la suite de petits bas-reliefs encastrés à l'extérieur du palais de la Légion d'honneur, dans lesquels on pourrait peut-être retrouver les dessins du maître et, de ce côté-là encore, le fait n'est rien moins que certain. Une partie de ces ouvrages si délicats, ceux qui ne se composent que d'ornements, avaient probablement été fournis par d'Hollande, ce mouleur que le prince employait et dont Rousseau réduisait impi-

toyablement les mémoires. Une autre partie de ceux qui restent, cette première défalcation faite, et qui représentent des figures de femmes étendues ne sont point conçus, selon nous, dans la manière de cet artiste. Enfin les derniers, dans lesquels on voit des jeux d'enfants, peuvent être aussi bien attribués à vingt sculpteurs de la seconde moitié du XVIIIe siècle, à Boquet notamment, qu'à Clodion[1].

Clodion! voilà l'enseigne sous laquelle de nos jours on range sans hésiter tout bas-relief ou groupe, tout ouvrage de sculpture de dimensions minimes exécuté pendant les trente années qui précédèrent la Révolution. C'est trop facilement oublier qu'à côté de Claude Michel, à qui nous sommes loin de contester d'ailleurs une réelle supériorité sur ces rivaux les plus en renom, il y avait un grand nombre d'artistes fort méritants qui ont produit des œuvres du même genre, et dont la plupart sont oubliés aujourd'hui : ses frères d'abord[2], qui ont souvent imité sa manière avec le plus grand bonheur, puis de grands talents comme Pigalle, Pajou, Falconnet, Allegrain, Tassaërt et Saly, qui

1. Nous ferons les mêmes observations au sujet d'un petit bas-relief en bronze doré, qui décore la cheminée du salon principal du palais, et dans lequel le regretté M. Double croyait reconnaître la main de Clodion, ainsi que dans le groupe de belles personnes qui soutiennent un globe avec les attributs de la Légion d'honneur. Ce groupe n'est que la reproduction de celui qui se voit au buffet d'orgues de Saint-Sulpice et que tous les auteurs spéciaux du siècle dernier attribuent à Duret. Nous discutons plus longuement cette question dans une étude approfondie sur Clodion, qui doit paraître prochainement.

2. Pierre Michel, Sigisbert Michel et Michel Michel.

ne dédaignaient pas de manier la terre dans les moments de loisir que leur laissaient leurs grands ouvrages et de modeler de charmantes figurines; puis des hommes de talent qui s'étaient fait la réputation des premiers décorateurs du temps : Vassé et Lecomte, son élève, Monot, Roland, Foucou, Moitte et tant d'autres. Mais trois artistes surtout ont traité les mêmes sujets que Clodion, avec une habileté presque égale, de La Rue d'abord, qui, comme lui, avait passé par l'atelier de Lambert-Sigisbert Adam et dont les groupes d'enfants et les bas-reliefs ont précédé les siens; Boizot qui fit certains ouvrages en collaboration avec Clodion et multiplia les modèles les plus élégants pour Sèvres dont il était le sculpteur attitré et son élève Marin dont les productions sont de tous points semblables à celles du maître. Ajoutons en dernier lieu et pour rentrer dans notre sujet qu'aucun des ouvrages qui traitent de l'hôtel de Salm ne cite le sculpteur lorrain comme ayant participé à sa décoration.

Lorsque le prince Frédéric s'adressa, par l'intermédiaire de Rousseau, à Moitte et à Roland pour leur demander des projets de décoration, ces deux artistes étaient encore assez inconnus à Paris. Ils n'entrèrent à l'Académie royale de peinture et de sculpture à titre d'agréés qu'au moment même où ils recevaient cette commande, et exposèrent pour la première fois au Louvre au Salon de 1783.

Ils n'obtinrent du reste ni l'un ni l'autre, ainsi que Clodion lui-même, le grade d'académicien, à la différence de leur collaborateur Boquet, qui figure à partir de 1789 avec ce titre dans l'*Almanach royal.* La réputation de ces deux sculpteurs distingués ne commence en réalité qu'avec la Révolution. Pendant cette période et jusqu'au milieu de l'Empire, ils tinrent par contre une place très considérable dans le monde des arts. Le grand nombre et l'importance de leurs travaux nécessiteraient une étude beaucoup plus développée que ces quelques notes bien insuffisantes qui peuvent cependant donner une idée générale de leur œuvre respective.

Jean-Guillaume Moitte appartenait à une de ces familles où le talent se transmet par une sorte d'hérédité et dont les membres manient tous soit le pinceau, soit le crayon, soit l'ébauchoir. Jean-Étienne Moitte[1], son père, passait pour un des meilleurs graveurs du temps[2], et des frères et sœurs du sculpteur, l'un fut peintre, Alexandre; un autre architecte, Jean-Baptiste Philibert; les deux dernières, Rose-Angélique et Mélanie-Élisa-

1. Membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture; son éloge fut prononcé par le peintre Renou, secrétaire de l'Académie.

2. Pierre-Étienne Moitte mourut en septembre 1780. « Le 5 septembre 1780, a été inhumé à la cave de cette église, le corps de Pierre-Étienne Moitte, graveur du roi, âgé de cinquante-sept ans environ, décédé la veille, place de l'Estrapade, de cette paroisse; l'inhumation faite par M. le curé avec l'association de trente ecclésiastiques, en présence de François-Auguste Moitte, Jean-Guillaume Moitte, Alexandre Moitte et Jean-Baptiste-Philibert Moitte, tous enfants du défunt, lesquels ont signé et d'autres. Paroisse Saint-Benoît. » (Herluison. *Actes de l'état civil d'artistes français.*)

beth, graveurs, à l'exemple de leur père. Jean-Guillaume était né le 1er juin 1747 à Paris, et, dès son enfance, il montra de remarquables dispositions. Nagler dit qu'il modelait, étant encore fort jeune, des figures de cire habilement disposées; son père lui donna les premières notions du dessin, et lorsqu'il se trouva en âge de travailler plus sérieusement, on le fit entrer chez Pigalle. De là il passa chez J.-B. Le Moyne, non point, comme le dit la biographie Michaud, par suite de la mort de ce premier maître, qui survécut juste sept grandes années au second, mais vraisemblablement parce que Le Moyne était un des professeurs de l'École des élèves protégés, et qu'en cette qualité il fut le maître de J.-G. Moitte. Celui-ci avait en tout cas remporté le premier prix de sculpture en 1768[1], sur une figure de David portant en triomphe la tête de Goliath. Il dut passer entièrement en Italie son temps de pensionnaire, puisqu'il n'en revint qu'en 1773. Il avait peu réussi à Rome, où le mal du pays et les déceptions journalières l'auraient poussé, paraît-il, à tenter de s'y donner la mort. Il reçut par contre, à son retour à Paris, des artistes et des amateurs l'accueil le plus distingué. Il fit d'abord des dessins pour frises, ne pouvant pas modeler à cause du mauvais état de sa santé[2].

Un des principaux orfèvres de l'époque, Au-

1. Nagler. *Allgemeines Künstler Lexicon.*
2. Moitte faisait partie de l'Académie de Saint-Luc dès 1774.

guste, se l'associa, comme Thomire s'associa Boizot[1]. Il fit pour Auguste des dessins qui servirent de modèles à ses plus beaux ouvrages, et qui lui donnèrent une grande supériorité sur tous les autres orfèvres de son temps. L'Académie reçut J.-G. Moitte à titre d'agréé, en 1783, sur une figure représentant un sacrificateur; mais auparavant, en 1778, il avait produit de ses ouvrages au Salon créé et organisé par Pahin de la Blancherie dans l'ancien collège de Bayeux, rue de la Harpe. Il se trouvait là avec bien des inconnus, Surugue, Bourdon, Gardeur, Couasnon[2]. Cependant les commandes abondaient. Il exécutait : une Vestale faisant l'aspersion de l'eau lustrale, pour M. Joubert, trésorier des états de Languedoc; les modèles de bas-reliefs et de statues destinés à l'hôtel de Salm[3]; une Ariane pour un Anglais, M. Brakford.

Lorsque les portes d'entrée et les barrières de Paris s'élevèrent par ordre de M. de Calonne, sur les dessins de Ledoux, l'architecte le plus fantaisiste qui se soit jamais trouvé, le sculpteur fut chargé de la décoration de plusieurs de ces barrières. C'est ainsi qu'on lui doit les figures colossales de la Bretagne et de la Normandie placées à celle des Bonshommes. Il travailla dans la suite

1. Archives nationales.
2. *Journal de Paris.*
3. En 1785, il exposait le portrait de Mme Rousseau, femme de l'architecte de l'hôtel de Salm.

au château de l'Isle-Adam. Ces ouvrages avaient considérablement accru la renommée de J.-G. Moitte; aussi voit-on en 1787, dans une lettre écrite par le directeur général des bâtiments du roi, le comte d'Angivillers, et adressée à Pierre, premier peintre du roi [1], qu'il est question de lui en même temps que de Pajou, de Julien et de Foucou, pour exécuter une des quatre statues de grands hommes qui devaient paraître au Salon de 1789; Moitte fut chargé de celle de Cassini. La Révolution l'empêcha de mettre la dernière main à cette statue, mais par contre elle établit définitivement la fortune du sculpteur [2].

Il donnait tout à fait dans les idées nouvelles, et le jour où les citoyennes artistes (17 mars 1789), apportant leurs pierreries et leurs bijoux, parurent à la barre de l'Assemblée nationale, en les déposant sur l'autel de la patrie, Mme Moitte, entourée de Mmes Vien, Lagrenée, Berruer, Duvivier, Belle, Fragonard, Vestier, Peyron, David Vernet, etc., prononça un discours patriotique [3]. Est-ce pour cela que Moitte fut choisi comme l'un des quatre membres du comité des arts? En 1799, il assistait à titre de membre du jury, avec Vien et Berthoud, à la cérémonie d'ouverture de l'exposition publique

1. Archives nationales. — Correspondance du directeur général des bâtiments, 1786.

2. Moitte habitait alors faubourg Saint-Denis, en face des écuries du roi.

3. Tableaux historiques de la Révolution française de l'imprimerie de Didot l'aîné, an VI de la République, 1798.

des produits de l'industrie française (vendémiaire an VII)[1].

Toutefois les bienfaits de la république ne le satisfaisaient pas entièrement, puisque dans la même année il présentait au ministre de l'intérieur une pétition pour l'engager à obtenir que tous les travaux publics de peinture, de sculpture et d'architecture du palais directorial projeté fussent donnés non pas à la faveur, mais au concours. Ses cosignataires étaient Pajou, Chaudet, Houdon, Lemot, dans le camp des sculpteurs ; Regnault, Gérard, Pajou fils, Valenciennes, Vernet, dans celui des peintres ; Percier et Fontaine, parmi les architectes[2]. On avait, en 1793, posé, au fronton du Panthéon, un bas-relief de Moitte, son chef-d'œuvre, au sujet duquel Quatremère adressait au directoire du département de Paris, le 13 novembre de la même année, un rapport enthousiaste. Ce bas-relief a été détruit depuis.

Moitte avait également obtenu le premier prix pour le modèle d'une statue de Jean-Jacques Rousseau, que la Convention avait mise au concours et qui ne fut point exécutée.

Les événements politiques du Consulat et de la première période impériale ne changèrent rien à sa situation qui s'augmenta plutôt en crédit et en considération. Après la bataille de Marengo, il

1. *Moniteur.*
2. *Moniteur,* 12 germinal an VII.

accepta la commande du mausolée de Desaix destiné à l'église de l'hospice du Saint-Bernard. Le gouvernement lui avait confié vers le même moment l'exécution des bas-reliefs de la colonne du camp de Boulogne. Il produisait d'ailleurs un nombre d'ouvrages vraiment extraordinaire : un bas-relief pour le Louvre, « la Muse de l'histoire inscrivant le nom de Napoléon sur les tables de mémoire », que Nagler considère comme un des meilleurs morceaux de la sculpture française ; un tombeau du général Leclerc, qui devait prendre place dans l'église Sainte-Geneviève ; une statue équestre de Napoléon Ier, qui avait paru à l'exposition du Louvre. Il entreprenait une statue équestre du général d'Hautpoul lorsque la mort vint le saisir le 2 mai 1810, comblé d'honneurs, mais fatigué par un trop grand labeur, et vieilli par le chagrin que lui avait causé la mort de sa femme qu'il n'avait pu oublier. Ses obsèques eurent lieu le 4 mai et le jour suivant le *Moniteur* reproduisait un discours prononcé sur sa tombe par Quatremère de Quincy. Il était membre de l'Institut et chevalier de la Légion d'honneur [1].

La biographie de Roland ressemble par plus d'un point à celle de Moitte. Né vers la même

1. Acte de décès du 2 mai 1810. — « A une heure après midi cejourd'hui, à deux heures du matin est mort Jean-Guillaume Moitte, statuaire, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur à l'École des arts, âgé de soixante-cinq ans, né à Paris, demeurant à Paris, rue de l'Université, n° 3, veuf d'Adélaïde-Marie-Anne Castillas. » Registres du Xe arrondissement. (Herluison, *Actes de l'état civil d'artistes français.*)

époque, il se trouvait en Italie avec lui ; puis, de retour à Paris, il entrait dans le même moment à l'Académie et ne parvenait pas, comme son camarade et collègue, au rang d'académicien. La Révolution le poussait aux premières places, de même qu'elle faisait la fortune de Moitte. Il siégeait avec lui à l'Institut et prenait place dans la nouvelle Académie de peinture. Sa mort ne suivit que de six années celle de son collègue.

Ils différèrent seulement par leur origine : Moitte était né à Paris dans une famille d'artistes généralement considérée et assez aisée. Roland[1] vint au monde dans un village à Pont-à-Marq près Lille (13 août 1746) ; son père était un pauvre homme qui faisait en même temps le métier de tailleur et de cabaretier, sa mère, Marie-Magdeleine Caille, une ouvrière. L'enfant semblait destiné par la situation de ses parents à vivre comme eux dans l'obscurité et à occuper dans la suite les plus petits emplois. L'affection de sa mère fit sa vie plus relevée ; c'est à son opiniâtreté à le pousser en avant qu'il dut de recevoir une bonne éducation artistique. C'est ainsi qu'il suivit à Lille les cours d'une école de dessin dont M. de Séchelles, alors intendant de la province, était le directeur. Il y trouva des professeurs assez habiles. Lorsque ceux-ci n'eurent plus rien à lui apprendre, il vint à Paris où il entra dans

1. Son nom s'orthographiait indifféremment Roland ou Rolland.

l'atelier de Pajou[1]; il avait alors dix-huit ans, (1764). Sa bonne fortune l'avait assurément bien dirigé dans le choix d'un maître. Il ne pouvait en trouver un meilleur que Pajou et aucun, quel qu'il fut, ne lui aurait été aussi dévoué, aussi utile dans la suite.

Pajou mériterait plus qu'aucun autre artiste de cette époque une consciencieuse biographie. Actif, entreprenant, intelligent, il a plus produit à lui seul pendant vingt-cinq à trente années de sa vie que deux ou trois de ses contemporains réunis. Il mit la main à toutes les œuvres considérables qu'on entreprit à cette époque, et les documents conservés aux Archives nationales sur le mouvement des arts pendant la seconde moitié du XVIII[e] siècle sont remplis de son nom. Il prit son nouvel élève en affection, il l'associa peu à peu à ses travaux et le consola ainsi des dures réalités et des découragements de la vie d'artiste pendant le temps de l'apprentissage. Les commencements avaient été particulièrement pénibles pour le sculpteur. Arrivé dans Paris sans ressources, il n'y subsista que par les minimes envois d'argent que lui faisait sa mère. Le travail, un travail acharné, l'aidait aussi à oublier le temps et sa misère. Il a raconté lui-même les supercheries qu'il employait pour tromper le sommeil qui, à certaines heures, s'imposait à lui.

1. Biographie Michaud.

« A cette époque, disait-il, on portait les cheveux rassemblés derrière la tête; je nouais les miens avec une corde fixée au plafond et lorsque ma tête appesantie retombait sur ma poitrine, la douleur causée par les tiraillements de la nuque me réveillait violemment, et je me remettais au travail avec une nouvelle ardeur[1]. »

Pajou avait compris le parti qu'on pouvait tirer d'un semblable caractère chez un homme de talent. Il se l'associa, comme nous l'avons dit précédemment, dans la plupart de ses ouvrages et surtout dans de grandes entreprises, comme les travaux de la décoration nouvelle du Palais-Royal et de celle de l'Opéra au château de Versailles où il était employé avec Caffieri, et pour laquelle son mémoire, présenté en 1781 à M. d'Angevillers, s'élevait à la somme ronde de 106,000 livres[2].

Roland avait gagné un peu d'argent en travaillant de la sorte. Il consacra une partie de ses épargnes à voyager en Italie (1774). Les bons offices de Pajou le suivirent là encore, ainsi que le témoigne une lettre du directeur général adressée à Vien, alors directeur de l'Académie de France (23 avril 1776[3]) et dans laquelle il transmet une recommandation de Pajou pour son élève préféré.

1. David d'Angers, *Roland et ses ouvrages.*
2. Archives nationales. — Bâtiments du roi. — Correspondance du directeur général.
3. *Idem.*

Roland passa cinq années en Italie. Pendant ce laps de temps il exécuta plusieurs études d'après l'antique; entre autres ouvrages où il s'essaya, ses premières inspirations se traduisirent par un gracieux buste de jeune fille, une statue à mi-corps de jeune dormeur et par un vieillard également jusqu'à mi-corps; cette dernière création (terre cuite) est au musée d'Angers.

Les ressources que Roland avait emportées en quittant la France étaient épuisées. Il avait fait vers ce moment une copie de petite dimension, d'après la Junon antique, dont il comptait tirer quelque argent. Un amateur voulait l'acheter; mais lorsqu'il s'agit de la transporter dans une pièce voisine pour la modeler, David, le grand David, la heurta contre une porte et la jeta par terre où elle se brisa en mille morceaux[1].

Il était de retour à Paris probablement en 1779 et ne fut admis comme agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture que le 2 mars 1782, sur la présentation d'un certain nombre de morceaux de réception et entre autres d'une figure de ronde bosse représentant Caton d'Utique expirant[2]. Roland avait eu la précaution de modeler à part, de grandeur plus que naturelle, les bras et les jambes de cette statue et bien lui en prit, car on prétendit que ces fragments étaient moulés sur

1. David d'Angers, *Roland et ses ouvrages.*
2. *Journal de Paris,* mars 1782.

nature. Le sculpteur présenta les autres modèles et confondit ainsi les malveillants. Il fit plus tard hommage à la ville de Lille du modèle réduit de cette statue. Il avait précédemment, à cette date (1782), exposé ainsi que Moitte, au salon de Pahin de la Blancherie[1]. En janvier 1781 on y voyait de lui le modèle d'un des deux bas-reliefs qu'il avait composés pour l'hôtel de Salm-Kyrbourg.

Vers cette époque aussi (1782), Pajou lui fit épouser la fille de l'architecte Potain, dont il eut une fille[2]. Il le recommandait d'autre part au directeur général lorsqu'il s'agit en 1783 de distribuer les commandes pour quatre nouvelles statues de grands hommes (12 octobre 1783[3]). Roland reçut, grâce en partie à cette recommandation, l'ordre d'exécuter pour le roi la statue du grand Condé, dont le modèle en plâtre parut au Salon de 1785 et la statue achevée à celui de 1787.

Le peu d'étendue de son atelier[4] lui fournit en cette circonstance une occasion de montrer comment il savait triompher des plus grands obstacles. La tête de son héros était cachée dans l'ombre et la main qui tient le bâton ne put être exécutée qu'à

1. Pahin de la Blancherie, *Nouvelles de la République des lettres et des arts.*

2. Mariée à M. Lucas de Montigny, conseiller de préfecture de la Seine.

3. Archives nationales. — Bâtiments du roi. — Correspondance du directeur général.

4. David d'Angers, *Roland et ses ouvrages.*

l'aide d'une feuille de papier lui réfléchissant la lumière.

En 1784 il produisit divers ouvrages : une gracieuse figure d'enfant jouant avec un cygne, pour le parc de Fontainebleau; le portrait de Feutry, pour la ville de Lille qui le conserve dans son musée; en 1786, les superbes et gigantesques cariatides qui décoraient la façade du théâtre Feydeau et les neuf Muses dans les appartements de la reine à Fontainebleau.

La Révolution ne lui apporta pas moins d'honneurs qu'à Moitte, son ancien collaborateur de l'hôtel de Salm. En l'an IV, lors de la création de l'Institut, Roland fut élu à l'unanimité membre de la classe des beaux-arts.

Dès 1792 on plaçait sous le péristyle du Panthéon une statue de la Loi, de sa main, au-dessous d'un bas-relief représentant un sujet analogue. Puis, il sculpta un groupe colossal, le Peuple qui terrasse le Fédéralisme.

En l'an V et VI il travailla beaucoup et fit paraître une Bacchante[1] portée sur une chèvre qu'elle tourmente avec son thyrse, les bustes de Lesueur, de Cambacérès, et surtout le buste charmant de sa fille[2].

Le 29 germinal an VII[3], il partait pour l'Italie en compagnie de Legrand et Moitte, frère du sculp-

1. Exposée au Salon de 1810.
2. Exposé au Salon de 1806.
3. *Moniteur*.

teur, avec mission de faire un choix parmi les richesses des beaux-arts que Bonaparte vainqueur voulait envoyer en France. En 1800, il exposait le buste de Pajou, son maître, qui obtenait le prix de première classe; en 1801, le buste en marbre de l'amiral Ruyter; puis, dans les expositions successives, un buste de Chaptal, une statue d'Homère inspiré[1], etc. Les dix dernières années de sa vie demeurèrent, comme celles de sa jeunesse, entièrement consacrées au travail. Il avait été chargé des ouvrages de décoration au Luxembourg, dont on transformait l'ordonnance intérieure. Il avait exécuté des figures pour le jardin des Tuileries, la statue de Napoléon qui ornait la salle des séances publiques de l'Institut, ainsi qu'un bas-relief de la cour du Louvre, représentant deux grandes figures de Victoires avec un écusson, un Hercule, une Minerve et deux Fleuves[2]. On lui doit aussi une statue de Minerve qui est placée devant la Chambre des députés, un autre bas-relief de grandes dimensions dont le sujet est emprunté à l'histoire de Marc-Aurèle, une statue de Malesherbes qui fut placée dans la salle des pas perdus au palais de Justice.

Louis XVIII ayant rendu en 1815 une ordonnance pour l'érection de douze statues en marbre sur le pont Louis XV, on confia l'exécution de celle du grand Condé à Roland.

1. Actuellement au musée du Louvre.
2. Biographie Michaud.

Il commençait cette figure lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Il mourut après cinq jours d'agonie, le 11 juillet 1816.

Le nom de Simon-Louis Boquet[1] a été si rarement prononcé que les détails font absolument défaut sur son compte. Nous savons seulement qu'il était académicien dès 1788, que son morceau de réception, Archimède, se trouve actuellement au Louvre, et qu'il exposa à presque tous les Salons de l'époque.

Plusieurs membres de la famille de S.-L. Boquet acquirent quelque réputation de leur vivant. Jal cite, dans son *Dictionnaire critique,* un peintre du roi du nom de Nicolas-François Boquet, qui figure à Paris le 23 octobre 1728, dans l'acte de mariage de son fils Antoine Boquet. Il était originaire de Liège et demeurait place Gatine, à Paris, sur le territoire de la paroisse Sainte-Opportune[2].

Mais, de tous les parents et parentes probables de notre sculpteur, celle qui jouit de la plus grande illustration est cette Mlle Boquet, dont Mme Vigée-Lebrun parle avec un réel enthousiasme, et qui, comme membre de l'Académie de Saint-Luc, était tout aussi connue pour sa beauté que pour son talent de peintre de portraits[3].

1. Le nom du sculpteur s'écrivait Boquet ou Bocquet.
2. Jal, *Dictionnaire critique.*
3. *Mémoires de Mme Vigée-Lebrun.*

Enfin, Nagler consacre un article très bref à Pierre-Jean Boquet, paysagiste de talent, qui pouvait être le frère de la précédente artiste et de Simon-Louis. Il exposa souvent depuis 1800 et presque toujours avec succès [1].

1. Nagler, *Allgemeines Künstler Lexicon.*

Simon-Louis Boquet avait été agréé à l'Académie le vendredi 23 juin 1787 et reçu comme académicien le 27 septembre 1788.

Voici l'extrait des procès-verbaux de l'Académie ayant trait à son agrégation :

« Vendredi 23 juin 1787 : M. Mouchy, professeur, a pareillement présenté à la Compagnie, le sieur Simon Boquet, de Paris, âgé de trente-six ans, aspirant sculpteur, qui a fait apporter de ses ouvrages. Les voix prises à l'ordinaire, l'Académie, d'après son consentement, a permis qu'il exécutât en marbre, pour sa réception, *le modèle qu'il a présenté.* » (*Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et sculpture.* Bibliothèque de l'École des beaux-arts.)

On peut inférer de là que notre sculpteur était né en 1751.

V

LES ŒUVRES

DE ROLAND, MOITTE ET BOQUET

AUX EXPOSITIONS 1783-1814.

SALON DE 1783.

PAR M. ROLAND, AGRÉÉ.

266. — Une partie de bas-relief de vingt et un pieds de long sur cinq de haut, représentant un *Sacrifice des anciens*, et destiné pour l'hôtel de S. A. S. Mgr le prince régnant de Salm-Kyrbourg.

267. — *L'Astronomie et la Géométrie*, bas-relief, dessus de porte de cinq pieds de long.

Médaillons.

268. — M. *Lenoir*, conseiller d'État, lieutenant de police.

269. — *Philibert de Lorme*, architecte de Henri II, inventeur du procédé de la couverture dont on vient de faire usage à la nouvelle halle.

Ces deux médaillons doivent être placés dans la nouvelle halle aux bleds.

270. — Deux bustes d'étude sous ce même numéro.

271. — *Caton d'Utique.* Figure en plâtre.

PAR M. MOITTE, AGRÉÉ.

272. — *Oreste.* Figure en plâtre.

273. — Mme *Rousseau,* épouse de M. Rousseau, architecte, ancien pensionnaire du roi.

274. — *Fête à Cybèle.* Esquisse d'un bas-relief en terre cuite.

Dessins.

275. — *Fête bachique.* Dessin à la sanguine.

276. — *Les quatre Saisons,* sous le même numéro.

SALON DE 1785.

PAR M. MOITTE, AGRÉÉ.

Portraits en plâtre.

250. — M. ***.

251. — M. ***.

252. — *Combat d'Ulysse et d'Ajax à la lutte.* Bas-relief de quatre pieds de long.

Esquisse en terre cuite.

253. — *Une Vestale.* Ce modèle, de trois pieds de long, doit être exécuté en marbre pour M. de Joubert[1].

PAR M. ROLLAND, AGRÉÉ.

Le grand Condé. Modèle en plâtre de six pieds de proportion, devant être exécuté en marbre, pour le roi.

1. Trésorier des États de Languedoc.

SALON DE 1787.

PAR M. ROLLAND, AGRÉÉ.

265. — *Le grand Condé.* Figure en marbre de six pieds de proportion, pour le roi.

Il est représenté dans l'action de jeter son bâton de général dans le retranchement des ennemis à Fribourg, en 1644.

266. — M. *Le Grand,* architecte[1].

PAR M. MOITTE, AGRÉÉ.

267. — Figure du *Commerce,* d'environ trois pieds. Elle doit être exécutée de quatorze pieds de proportion.

268. — Une autre représentant *la Normandie.* Elle est exécutée de onze pieds de proportion.

269. — Une tête en plâtre.

270. — *Départ de Coriolan.* Dessin à l'encre de Chine.

271. — Deux dessins représentant des *Fêtes de Bacchus.*

PAR M. BOQUET, AGRÉÉ.

282. — *Archimède*[2]. Figure de quatre pieds de proportion.

283. — Une figure de l'*Étude* en marbre. Deux pieds de proportion.

284. — Un buste de femme.

1. Buste en plâtre.
2. Au moment qu'un soldat l'invite à venir parler à Marcellus, Archimède le prie d'attendre un instant, jusqu'à ce que son problème soit résolu et qu'il en ait fait la démonstration. Le soldat, irrité de ce délai, tire son épée et le tue.

SALON DE 1789[1].

PAR M. MOITTE, AGRÉÉ.

265. — *Dominique Cassini.* Figure de six pieds de proportion, ordonnée pour le roi.

266. — Mme *Moitte.* Buste en plâtre.

Dessins.

267. — Un candélabre.

268. — *Le Jugement de Pâris.*

269. — Un plafond.

270. — *Les trois Tarquins visitant Lucrèce.*

SALON DE 1791.

PAR M. MOITTE, AGRÉÉ.

Fauxbourg Saint-Denys, vis-à-vis les écuries du roi.

133. — *Combat du ceste.* Dessin de quatre pieds de long.

236. — *Mort de Lucrèce.* Dessin à l'encre de la Chine *(sic).*

447. — Petit buste en marbre d'une Vestale.

741. — Dessin d'une frise qui a été exécutée au Champ de Mars.

753. — Dessin de l'un des bas-reliefs de la *Fédération.*

781. — Dessin arabesque à l'encre de Chine.

1. MM. Roland et Boquet n'avaient point exposé.

PAR M. ROLLAND, AGRÉÉ.

Rue et derrière les petites écuries du roi, fauxbourg Saint-Denys.

525. — Une tête de roi en terre cuite.

PAR M. BOCQUET, AGRÉÉ.

Rue Basse-Saint-Denis, cul-de-sac Saint-Laurent.

521. — Un *Génie*, figure de marbre.

573. — Bustes de femme *(sic)* en plâtre.

574. — Autre buste en plâtre.

SALON DE 1793[1].

ROLAND.

177. — *Pâris* en marbre.

BOQUET.

157. — *Le Repos de Cérès*. Figure en marbre de deux pieds de proportion.

SALON DE 1795 (AN III)[2].

ROLAND.

1081. — *Samson*. Figure en marbre de trois pieds de proportion.

Il est représenté dans le moment qu'il vient de rompre ses fers et qu'il s'efforce de briser la colonne à laquelle il était attaché.

1082. — Buste en terre cuite.

1083. — *Bacchante jouant avec des enfants et une chèvre*. Modèle en terre cuite.

1. Moitte n'avait pas exposé.
2. Boquet et Moitte n'avaient pas exposé.

SALON DE 1796 (AN IV)[1].

ROLAND (PHILIPPE).

Élève de Pajou.

646. — Une pendule, modèle en plâtre pour être exécuté en bronze.

647. — Sujet analogue au temps et aux heures.

648. — *Jeux de bacchantes.* Terres cuites, sous le même numéro.

SALON DE 1798 (AN VI)[2].

ROLAND (PHILIPPE)

Né à Lille, élève de Pajou.
Au palais national des sciences et des arts.

542. — Portrait en buste. Proportion naturelle.

543. — *Bacchante montée sur un bouc.*

544. — Groupe en marbre, composé de trois figures représentant le *Serment d'amour.*

545. — Une pendule, modelée par Roland, représentant *les quatre Saisons sur un char tiré par deux lions conduits par l'Amour.*

Le socle est orné des signes du zodiaque. Le bronze, fait par Thomire, rue Porte-Foin, au Marais, n° 7 ; le modèle appartient au citoyen Lignereux, rue Christine, n° 2.

BOQUET (SIMON-LOUIS).

Passage du Bois-de-Boulogne.

505. — *Une Bacchante.* Pendule.

506. — Deux bustes-portraits, même numéro.

1. Moitte et Boquet n'avaient pas exposé.
2. Moitte n'avait pas exposé.

SALON DE 1799 (AN VII)[1].

BOQUET.

400. — Esquisse représentant le *Génie de la Liberté traçant sur des tablettes les victoires des Français.*

401. — Esquisse d'un tombeau.

SALON DE 1800 (AN VIII)[2].

ROLAND.

Au palais national des sciences et des arts.

Buste en marbre de M. *Pajou,* sculpteur.

SALON DE 1801 (AN IX)[3].

ROLAND.

Membre de l'Institut, au palais national des sciences et des arts.

453. — Buste en marbre de l'*Amiral Ruyter,* destiné pour la galerie des Consuls.

BOQUET.

Un Gladiateur. Modèle en plâtre.

SALON DE 1802 (AN X)[4].

ROLAND.

A la Sorbonne.

443. — Buste du citoyen *Chaptal,* ministre de l'intérieur.

444. — *Homère chantant ses poèmes.*

1. Moitte et Roland n'avaient pas exposé.
2. Moitte et Boquet n'avaient pas exposé.
3. Moitte n'avait pas exposé.
4. Moitte et Boquet n'avaient pas exposé.

SALON DE 1804[1].

ROLAND.

Au Musée des Artistes.

652. — *Solon.* Cette statue est destinée au Sénat conservateur.

653. — Buste en marbre du sénateur *Chaptal*, ex-ministre de l'intérieur, grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut de France.

BOQUET.

604. — *Le sommeil de l'Innocence et les fraudes de l'Amour.* Groupe en plâtre.

SALON DE 1806[2].

ROLAND.

A la Sorbonne.

614. — S. A. S. *le Prince Cambacérès*, archichancelier de l'Empire.

615. — *Eustache Lesueur.* Buste en marbre. Exécuté pour la galerie du musée Napoléon.

616. — M. *Tronchet*, sénateur.

617. – Buste en terre cuite de Mlle R***.

618. — Buste de M. *Vestier*, peintre.

619. — Buste de M. ***.

SALON DE 1808[3].

Aucun de ces trois sculpteurs n'a exposé au Salon de 1808.

1. Moitte n'avait pas exposé.
2. Moitte et Boquet n'exposèrent pas.
3. Boquet n'avait pas exposé.

SALON DE 1810.

MOITTE (FEU).

1013. — *Cassini*. Statue en marbre.

1014. — *Le général Custines*. Statue en marbre. Ces deux statues appartiennent au gouvernement.

1015. — Statue équestre du *général d'Hautpoult (sic)*: Modèle en plâtre.

1016. — Un bas-relief du tombeau du général Leclerc.

ROLAND.

A la Sorbonne.

1021. — S. A. S. *le Prince Cambacérès*, archichancelier de l'Empire, duc de Parme. Statue en marbre ordonnée par le gouvernement.

1022. — *Une Bacchante*. Groupe en bronze. Il appartient à l'auteur.

SALON DE 1812.

ROLAND.

A la Sorbonne.

1139. — *Homère*. Cette statue a été faite par ordre du gouvernement.

1140. — *Tronchet* (François-Denis). Statue en marbre exécutée par ordre du gouvernement.

BOQUET.

1004. — Projet de fontaine pour la place du Carrousel. Neptune debout sur des rochers est entouré de cinq figures allégoriques représentant les cinq principaux fleuves de la France.

1005. — Un portrait d'homme.

1006. — Une figure de femme.

SALON DE 1814.

ROLAND.

A la Sorbonne.

1129. — *Homère.*

1130. — *Tronchet* (François-Denis).

Ces deux statues de marbre ont été exécutées par ordre du gouvernement [1].

1131. — *Un jeune Dormeur.*

1132. — Buste d'une jeune fille.

BOQUET.

1010. — Une petite figure représentant *la Paix.*

1011. — Bustes de femme (*sic*) [2].

1. Elles avaient été exposées au Salon précédent.

2. Moitte était mort en 1810, Roland en 1816. Boquet n'a plus exposé aux Salons 1817, 1819, etc.

TABLE DES MATIÈRES


A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit, 7, à Paris

Paris. — Typ. A. Quantin.